

**Art et techniques
de la bijouterie-joaillerie**
Certificat d'aptitude professionnelle

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-1 à D. 337-25 ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative des arts appliqués du 19 décembre 2007 ;

Arrête

Article 1^{er} – Il est créé un certificat d'aptitude professionnelle Art et techniques de la bijouterie-joaillerie dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Ce certificat d'aptitude professionnelle comporte trois options : bijouterie-joaillerie, bijouterie sertissage et polissage finition.

Article 2 – Le référentiel d'activités professionnelles et le référentiel de certification du certificat d'aptitude professionnelle Art et techniques de la bijouterie-joaillerie sont définis en annexe I au présent arrêté.

Article 3 – La préparation à ce certificat d'aptitude professionnelle comporte une période de formation en milieu professionnel de douze semaines, définie en annexe II du présent arrêté.

Article 4 – Le certificat d'aptitude professionnelle Art et techniques de la bijouterie-joaillerie est organisé en six unités obligatoires et une unité facultative qui correspondent à des épreuves évaluées selon des modalités fixées par le règlement d'examen figurant en annexe III au présent arrêté.

Article 5 – La définition des épreuves et les modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel sont fixées en annexe IV au présent arrêté.

Article 6 – Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il présente l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article D. 337-10 du Code de l'éducation.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Il précise également s'il souhaite présenter l'épreuve facultative.

Article 7 – Les correspondances entre les épreuves ou unités de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 27 octobre 2004 portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle Art du bijou et du joyau et les unités de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté sont fixées en annexe V au présent arrêté.

Les correspondances entre les épreuves ou unités de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 9 février 2005 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Sertissage en haute joaillerie et les unités de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté sont fixées en annexe V au présent arrêté.

Les correspondances entre les épreuves ou unités de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 12 octobre 1972 modifié portant création du certificat d'aptitude professionnelle Bijoutier et les unités de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté sont fixées en annexe V au présent arrêté.

Toute note obtenue aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions des arrêtés du 27 octobre 2004, du 9 février 2005 et du 12 octobre 1972 modifié précités est, à la demande du candidat et pour la durée de sa validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Article 8 – Les candidats titulaires de l'une des options du certificat d'aptitude professionnelle Art et techniques de la bijouterie-joaillerie qui souhaitent se présenter à une session ultérieure, à une autre option de ce certificat d'aptitude professionnelle, ne passent que l'épreuve EP2 spécifique de l'option postulée.

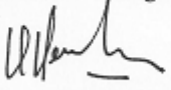
Article 9 – La première session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle Art et techniques de la bijouterie-joaillerie régie par le présent arrêté aura lieu en 2010.

Les arrêtés du 27 octobre 2004 portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle Art du bijou et du joyau, du 9 février 2005 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Sertissage en haute joaillerie et du 12 octobre 1972 modifié portant création du certificat d'aptitude professionnelle Bijoutier sont abrogés à l'issue de la dernière session qui aura lieu en 2009.

Article 10 – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 mars 2008.

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire



Jean-Louis NEMBRINI

Journal officiel du 25 avril 2008.

Nota – Cette brochure est disponible à la librairie du Centre national de documentation pédagogique, 13, rue du Four, 75006 Paris, dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique, et sur internet : www.cndp-fr/outils-doc

ANNEXE I
Référentiels du diplôme

Référentiel des activités professionnelles
Référentiel de certification

Référentiel des activités professionnelles

Préambule

« Bijouterie, joaillerie : les artisans de la lumière »

1. Un métier intemporel et de tradition

L'éclat des pierres, l'orient des perles ou la brillance de l'or accompagne chaque jour le travail des bijoutiers-joailliers. Ces artisans d'art utilisent les techniques les plus modernes comme les plus traditionnelles pour façonner les matières précieuses et parer les femmes d'éclats de lumière. L'histoire du bijou, objet de parure, est aussi ancienne que celle de l'homme. Présent dans toutes les civilisations, toutes les époques et toutes les parties du monde, c'est un symbole de pouvoir, de richesse ou de culture qui fait partie du patrimoine de l'humanité. Mais il est surtout objet de séduction et parure de la beauté. Le bijou est toujours présent dans notre vie quotidienne. De la simple gourmette d'enfant aux parures de la place Vendôme, c'est tout un secteur économique qui vit autour de lui. Ce sont des créateurs, des maquettistes, des bijoutiers, des joailliers, des sertisseurs, des graveurs, des polisseurs, des lapidaires, des orfèvres qui exercent leur métier dans des entreprises artisanales ou industrielles.

2. Contexte professionnel

Le secteur de la fabrication de la bijouterie-joaillerie emploie 12 000 salariés, dans 4 000 entreprises, en grande majorité artisanales, mais aussi petites et moyennes industries. Les segments de marché sont très diversifiés, allant de la haute joaillerie avec des pièces uniques, à la bijouterie or, argent avec de forts volumes, relevant ainsi à la fois du luxe et de l'industrie.

La fabrication d'un bijou relève des métiers d'art en ce qu'elle fait appel aux arts appliqués aux métaux précieux (dessin, volume, sculpture) ; elle relève également de process industriels très aboutis, intégrant les nouvelles technologies : CAO, DAO, prototypage rapide. La fabrication d'un bijou relève aussi d'un métier de main-d'œuvre, peu de gestes étant mécanisés...

Partie intégrante des métiers d'art, d'excellence et de savoir-faire, conjuguant tradition, innovation et créativité, le secteur de la bijouterie-joaillerie doit former ceux qui, demain, le perpétueront.

3. Définition du métier

Les trois métiers de bijoutier-joaillier, sertisseur et polisseur s'articulent autour d'un socle professionnel commun :

Le bijoutier exécute à la main, d'après un dessin donné, des bijoux en métaux précieux (bijouterie or ou argent) ou en métal commun (bijouterie fantaisie) ; le joaillier réalise des objets de parure (en or ou en platine) mettant en valeur les pierres précieuses, pierres fines ou ornementales, ou les perles.

Le sertisseur ajuste et enchâsse les pierres sur des métaux précieux.

Le polisseur donne la brillance et l'éclat final au bijou.

4. Emplois concernés

Le titulaire du CAP exerce son métier sous l'autorité et l'encadrement du responsable d'atelier, de l'artisan (ou du chef d'entreprise). À partir de consignes précises et parfaitement déterminées, il exécute, suivant le champ professionnel choisi :

- une pièce de bijouterie-joaillerie faisant appel à des techniques d'assemblages simples ;
- un sertissage de base sans complexité ;
- la finition et le polissage de pièces ne comportant pas de difficultés techniques particulières.

5. La formation

Depuis des siècles, ces métiers d'art se transmettent par l'apprentissage ; la fin du XIX^e siècle a vu les premières écoles professionnelles former les générations d'artisans qui ont fait la réputation de la joaillerie française. Aujourd'hui, les établissements préparant à ces métiers doivent disposer d'un programme (référentiel/outil pédagogique) de formation adapté à leur perpétuelle évolution.

La première année de CAP participe à l'acquisition du socle commun des usages et des compétences professionnelles.

Elle les guidera dans le choix d'une spécialisation en deuxième année où trois options sont proposées : bijouterie-joaillerie, sertissage, polissage.

Pendant la seconde année et dans chacune de ces options, les techniques spécifiques seront approfondies et les gestes maîtrisés.

Le titulaire de ce diplôme possède dans le socle commun les compétences suivantes :

- il connaît l'environnement professionnel de ces métiers et des activités qui s'y rattachent ;
- il connaît et utilise l'outillage propre aux trois métiers ;
- il sait lire un dessin en 3D (forme et volume) ;
- il utilise les diverses représentations graphiques ;
- il connaît les spécificités des métaux, des gemmes et des perles.

Suivant l'option choisie :

- il sait réaliser un sertissage de base sans complexité ;
- il sait réaliser une pièce de bijouterie-joaillerie faisant appel à des techniques d'assemblages simples ;
- il sait effectuer la finition et le polissage de pièces ne comportant pas de difficultés techniques particulières.

6. Perspectives d'évolution

Dans l'entreprise, après plusieurs années d'exercice professionnel, il pourra se voir confier des tâches plus complexes, et par le biais notamment de la formation continue, accéder à des qualifications supplémentaires, ou d'un niveau supérieur. Il pourra, aussi dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE), suivant les compétences acquises, obtenir un brevet des métiers d'art (BMA) ou un diplôme de métier d'art (DMA).

Dans le cadre de la formation initiale après obtention du CAP, le jeune diplômé pourra poursuivre sa formation par la préparation d'un BMA, où il pourra choisir parmi les options : bijouterie-joaillerie, bijouterie-sertissage, polissage-finition.

Au terme de son cursus, le titulaire du brevet des métiers d'art pourra intégrer la vie professionnelle.

Du magasin-atelier personnel à l'industrie du luxe, ses possibilités seront multiples pour exprimer son sens artistique aussi bien que ses savoir-faire d'« artisan de la lumière ».

Il peut aussi envisager de préparer un DMA Art du bijou et du joyau.

Présentation des fonctions et des tâches

Fonctions	Tâches du socle professionnel commun		
F1 Information	Tâche 1 – analyser la demande et la finalité du produit Tâche 2 – identifier les indications techniques portées sur une fiche de travail Tâche 3 – lire et décoder un dessin technique		
F2 Préparation	Tâches du socle professionnel commun		
	Tâche 4 – analyser une fiche de fabrication Tâche 5 – sélectionner les moyens et les procédés Tâche 6 – approvisionner le poste de travail		
	Tâches spécifiques à l'option professionnelle de :		
	Bijouterie-joaillerie	Polissage-finition	Bijouterie -sertissage
	Tâche BJ 7 – analyser une fiche de fabrication Tâche BJ 8 – sélectionner les moyens et les procédés. Tâche BJ 9 – approvisionner le poste de travail Tâche BJ 10 – lister les différentes étapes de réalisation	Tâche PF 7 – contrôler l'état de la pièce à polir Tâche PF 8 – préparer la mise en sécurité de la pièce (pointes, éléments démontables, chaînes) Tâche PF 9 – définir les étapes et procédés de polissage	Tâche BS 7 – contrôler l'état du support, l'état des pierres et leur nombre Tâche BS 8 – appréhender le positionnement des pierres selon leurs proportions et leurs couleurs Tâche BS 9 – prévoir l'ordre de réalisation des opérations de sertissage Tâche BS 10 – prévoir et adapter l'outillage en adéquation avec le travail à réaliser
F3 Réalisation	Tâches du socle professionnel commun		
	Tâche 11 – fabriquer des éléments, réaliser une demande Tâche 12 – vérifier la conformité et la qualité de réalisation		
	Tâches spécifiques à l'option professionnelle de :		
	Bijouterie-joaillerie	Polissage-finition	Bijouterie-sertissage
	Tâche BJ 13 – fabriquer des éléments, réaliser une demande Tâche BJ 14 – reprendre, ajuster des éléments pré-fabriqués Tâche BJ 15 – vérifier la conformité et la qualité de réalisation	Tâche PF 13 – reprendre l'état de surface général de la pièce Tâche PF 14 – polir, traiter les surfaces suivant la demande Tâche PF 15 – assurer le nettoyage de la pièce et vérifier sa conformité	Tâche BS 13 – positionner la pièce sur le support de fixation Tâche BS 14 – ajuster et sertir les pierres sur la pièce Tâche BS 15 – assurer la finition et le nettoyage de la pièce et vérifier sa conformité et la qualité du sertissage Tâche BS 16 – quantifier, vérifier, restituer la matière d'œuvre
F4 Maintenance	Tâches du socle professionnel commun		
	Tâche 17 – gérer et entretenir le poste de travail Tâche 18 – entretenir et régler périodiquement les matériels utilisés		
F5 Communication	Tâches du socle professionnel commun		
	Tâche 19 – s'informer et rendre compte : – prendre et restituer une information – tenir à jour les documents techniques et iconographiques – s'informer sur des évolutions techniques et esthétiques – participer à l'accueil des clients et fournisseurs – contribuer au bon fonctionnement, à la valorisation et à la sécurité dans l'entreprise		

Fonction F1 – information

Socle professionnel commun	
Tâches	
Tâche 1 – analyser la demande et la finalité du produit	
Tâche 2 – identifier les indications techniques portées sur une fiche de travail	
Tâche 3 – lire et décoder un dessin technique	
Conditions d'exercice	
Moyens et ressources	
Information écrite ou orale (fiche de travail, documents techniques, dessin ou autre)	
Dessin technique	
Conditions d'hygiène et de sécurité relatives à la profession	
Autonomie, responsabilité	
Sous le contrôle du responsable	
Résultats attendus	
L'analyse de la demande et la compréhension des données techniques permettent une mise en œuvre correcte des consignes.	

Fonction F2 – préparation

Socle professionnel commun		
Tâches		
Tâche 4 – analyser une fiche de fabrication		
Tâche 5 – sélectionner les moyens et les procédés		
Tâche 6 – approvisionner le poste de travail		
Conditions d'exercice		
Moyens et ressources		
Fournitures (outillage commun aux métiers de la bijouterie)		
Équiper le poste en fonction de la demande		
Documents techniques, fiches de travail		
Conditions d'hygiène et de sécurité relatives à la profession		
Autonomie, responsabilité		
Sous le contrôle du responsable		
Résultats attendus		
L'analyse de fabrication respecte les procédures, les moyens, les matériaux et les gemmes mis à disposition. Le poste de travail est opérationnel.		
Tâches spécifiques à l'option professionnelle de :		
Bijouterie-joaillerie	Polissage-finition	Bijouterie-sertissage
Tâches		
Tâche BJ 7 – analyser une fiche de fabrication	Tâche PF 7 – contrôler l'état de la pièce à polir	Tâche BS 7 – contrôler l'état du support, l'état des pierres et leur nombre
Tâche BJ 8 – sélectionner les moyens et les procédés	Tâche PF 8 – préparer la mise en sécurité de la pièce (pointes, éléments démontables, chaînes)	Tâche BS 8 – appréhender le positionnement des pierres selon leurs proportions et leurs couleurs
Tâche BJ 9 – approvisionner le poste de travail	Tâche PF 9 – définir les étapes et procédés de polissage	Tâche BS 9 – prévoir l'ordre de réalisation des opérations de sertissage
Tâche BJ 10 – lister les différentes étapes de réalisation		Tâche BS 10 – prévoir et adapter l'outillage en adéquation avec le travail à réaliser

Bijouterie-joaillerie	Polissage-finition	Bijouterie-sertissage
Conditions d'exercice		
Moyens et ressources Fournitures (outillage commun aux métiers de la bijouterie) Équiper le poste en fonction de la demande Documents techniques et fiches de travail Conditions d'hygiène et de sécurité relatives à la profession Autonomie, responsabilité Sous le contrôle du responsable Résultats attendus L'analyse de fabrication respecte les procédures et les moyens mis à disposition. La maquette exprime la pertinence des volumes et respecte les dimensions. Le poste de travail est opérationnel.	Moyens et ressources Fournitures (pièce à polir, abrasif, pâte à polir). Équiper le poste en fonction de la demande (tonneau à polir, brosses, tampons, buis, produits de dégraissage...) Documents techniques et fiches de travail Conditions d'hygiène et de sécurité relatives à la profession Autonomie, responsabilité Sous le contrôle du responsable Résultats attendus Le poste de travail est opérationnel. Les liens et les assemblages sont contrôlés et mis en sécurité. Les différentes étapes sont correctement définies.	Moyens et ressources Fournitures (support, pierres sous pli ou sur cire) Équiper le poste en fonction de la demande (échoppes, fraises, limes, meules, meulettes, pierres à affûter, perloirs, masses, marteleteuses... moyens optiques et de mesure) Documents techniques et fiches de travail Conditions d'hygiène et de sécurité relatives à la profession Autonomie, responsabilité Sous le contrôle du responsable Résultats attendus Le contrôle du support et des pierres est correctement effectué. L'outillage choisi est adapté. Le poste de travail est opérationnel.

Fonction F3 – réalisation

Socle professionnel commun		
Tâches Tâche 11 – fabriquer des éléments, réaliser une demande Tâche 12 – vérifier la conformité et qualité de réalisation		
Conditions d'exercice Moyens et ressources Fiche de travail, documents techniques (dessin...) Analyse de fabrication Le poste de travail est équipé, matériels conventionnels et nouvelles technologies. Les informations relatives aux risques divers (produits, machines, situations, etc.) Conditions d'hygiène et de sécurité relatives à la profession Autonomie, responsabilité Sous le contrôle du responsable Résultats attendus La réalisation est conforme aux spécifications (respect de la fiche de travail) et aux règles de l'art. Les conditions environnementales d'hygiène et de sécurité relatives à la profession sont respectées.		
Tâches spécifiques à l'option professionnelle de :		
Bijouterie-joaillerie	Polissage-finition	Bijouterie-sertissage
Tâches		
Tâche BJ 13 – fabriquer des éléments, réaliser une demande Tâche BJ 14 – reprendre, ajuster des éléments préfabriqués Tâche BJ 15 – vérifier la conformité et la qualité de réalisation	Tâche PF 13 – reprendre l'état de surface général de la pièce Tâche PF 14 – polir, traiter les surfaces suivant la demande Tâche PF15 – assurer le nettoyage de la pièce et vérifier sa conformité	Tâche BS 13 – positionner la pièce sur le support de fixation Tâche BS 14 – ajuster et sertir les pierres sur la pièce Tâche BS 15 – assurer la finition et le nettoyage de la pièce et vérifier sa conformité et la qualité du sertissage Tâche BS 16 – quantifier, vérifier, restituer la matière d'œuvre

Bijouterie-joaillerie	Polissage-finition	Bijouterie-sertissage
Conditions d'exercice		
Moyens et ressources Fiche de travail, documents techniques (dessin...) Analyse de fabrication, maquette, recherches (étude de volume, recherches de développés...) Le poste de travail est équipé, matériels conventionnels et nouvelles technologies. Conditions d'hygiène et de sécurité relatives à la profession	Moyens et ressources Fiche de travail, documents techniques (dessin...) Le poste de travail est équipé, matériels conventionnels et nouvelles technologies (tour à polir, tonneau à polir, ultrasons, rhodiage...). Conditions d'hygiène et de sécurité relatives à la profession	Moyens et ressources Fiche de travail, documents techniques (dessin...) Le poste de travail est équipé : matériels conventionnels et nouvelles technologies (poignées de ciment, étaux de sertisseur, boulet, outillage adapté, moyens optiques), ultrasons... Conditions d'hygiène et de sécurité relatives à la profession
Autonomie, responsabilité Sous le contrôle du responsable	Autonomie, responsabilité Sous le contrôle du responsable	Autonomie, responsabilité Sous le contrôle du responsable
Résultats attendus Réalisation conforme aux spécifications (respect de la fiche de travail) Respect du temps de réalisation donné Respect des conditions d'hygiène, de santé et sécurité au travail	Résultats attendus Réalisation conforme du polissage, des traitements de surfaces satinées ou brillantes Vérification des finitions, contrôle de la pièce terminée et restitution Respect des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité au travail	Résultats attendus Réalisation conforme des opérations d'ajustement, de sertissage et de finition ainsi que le contrôle de la pièce terminée et la restitution des matières d'œuvre Respect des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité au travail

Fonction F4 – maintenance

Socle professionnel commun
Tâches Tâche 17 – gérer et entretenir le poste de travail Tâche 18 – entretenir et régler périodiquement les matériels utilisés
Conditions d'exercice Moyens et ressources Manuel d'entretien, prescriptions et recommandations constructeur Matériels et produits nécessaires Sauvegarde des données (support papier ou informatique) Conditions d'hygiène et de sécurité relatives à la profession
Autonomie, responsabilité Sous le contrôle du responsable
Résultats attendus L'entretien et le réglage périodique des matériels utilisés sont conformes au plan de charge et effectués dans le respect des règles de sécurité. Le poste de travail est maintenu opérationnel. Les dossiers machines, fiches de maintenance sont à jour. Les conditions environnementales d'hygiène et de sécurité relatives à la profession sont maintenues.

Fonction F5 – communication

Socle professionnel commun	
Tâche	
Tâche 19 – s’informer et rendre compte : – prendre et restituer une information – tenir à jour les documents techniques et iconographiques – s’informer sur des évolutions techniques et esthétiques – participer à l’accueil des clients et des fournisseurs – contribuer au bon fonctionnement et à la valorisation de l’entreprise	
Conditions d’exercice	
Moyens et ressources	
Matériels nécessaires Sauvegarde des données (support papier ou informatique) Conditions d’hygiène et de sécurité relatives à la profession	
Autonomie, responsabilité	
Sous le contrôle du responsable	
Résultats attendus	
Établir un compte rendu clair et précis des opérations réalisées. Rendre les données exploitables par des moyens conventionnels ou informatiques. Permettre la transmission des informations par Internet.	

Référentiel de certification

Mise en relation des tâches, capacités, compétences et savoir-faire du référentiel Art et techniques de la bijouterie-joaillerie

Option Bijouterie-joaillerie

Fonctions		Tâches principales	Capacités		Compétences terminales communes	Compétences spécifiques Bijoutier joaillier
1	Information	Analyser la demande et la finalité du produit. Identifier les indications techniques portées sur une fiche de travail. Lire et décoder un dessin technique.	C1	S'informer – analyser	C1.1 – identifier, analyser la demande C1.2 – rechercher, sélectionner, les informations	
2	Préparation	Analyser une fiche de fabrication. Sélectionner les moyens et les procédés. Approvisionner le poste de travail.	C2	Préparer – contrôler	C2.1 – établir la chronologie des phases de travail C2.2 – sélectionner les moyens et les procédés C2.3 – organiser, préparer le poste de travail	C2 BJ 1 – établir la chronologie des phases de travail, de montage et d'assemblage C2 BJ 2 – sélectionner les moyens et les procédés en bijouterie-joaillerie C2 BJ 3 – organiser, préparer le poste de travail du bijoutier-joaillier
3	Réalisation	Fabriquer des éléments, réaliser une demande. Vérifier la conformité et la qualité de réalisation.	C3	Réaliser – restituer	C3.1 – effectuer les opérations de mise en volume de base C3.2 – effectuer les opérations de fabrication ou les prestations de base C3.3 – opérer les travaux de finition, de contrôle, vérifier la bienfacture	C3 BJ 1 – effectuer les opérations de mise en volume C3 BJ 2 – réaliser les travaux de montage, d'assemblage C3 BJ 3 – opérer les travaux de finition, de contrôle et évaluer la bienfacture C3 BJ 4 – organiser la restitution des matières d'œuvre confiées
4	Maintenance	Gérer et entretenir le poste de travail. Entretien et régler périodiquement les matériels utilisés.	C4	Maintenir	C4.1 – gérer, approvisionner et entretenir le poste de travail	
5	Communication	Tenir à jour les documents techniques et iconographiques. S'informer sur des évolutions techniques et esthétiques. Participer à l'accueil des clients et des fournisseurs. Contribuer au bon fonctionnement et à la valorisation de l'entreprise.	C5	Communiquer	C5.1 – communiquer oralement, graphiquement, par écrit	

Option Bijouterie-sertissage

Fonctions		Tâches principales	Capacités		Compétences terminales communes	Compétences spécifiques Bijoutier sertisseur
1	Information	Analyser la demande et la finalité du produit. Identifier les indications techniques portées sur une fiche de travail. Lire et décoder un dessin technique.	C1	S'informer – analyser	C1.1 – identifier, analyser la demande C1.2 – rechercher, sélectionner les informations	
2	Préparation	Analyser une fiche de fabrication. Sélectionner les moyens et les procédés. Approvisionner le poste de travail.	C2	Préparer – contrôler	C2.1 – établir la chronologie des phases de travail C2.2 – sélectionner les moyens et les procédés C2.3 – organiser, préparer le poste de travail	C2 BS 1 – établir la corrélation entre les pierres et la mise en pierres C2 BS 2 – vérifier l'état, la nature du support et des pierres et leur compatibilité C2 BS 3 – déterminer la chronologie des opérations de sertissage C2 BS 4 – choisir et préparer les outils, les procédés de maintien
3	Réalisation	Fabriquer des éléments, réaliser une demande. Vérifier la conformité et la qualité de réalisation.	C3	Réaliser – restituer	C3.1 – effectuer les opérations de mise en volume de base C3.2 – effectuer les opérations de fabrication ou les prestations de base C3.3 – opérer les travaux de finition, de contrôle, vérifier la bienfacture	C3 BS 1 – effectuer les opérations de sertissage-joaillerie C3 BS 2 – sélectionner et effectuer les opérations de nettoyage C3 BS 3 – assurer la finition requise en joaillerie C3 BS 4 – organiser la restitution des matières d'œuvre confiées
4	Maintenance	Gérer et entretenir le poste de travail. Entretenir et régler périodiquement les matériels utilisés.	C4	Maintenir	C4.1 – gérer et maintenir le poste de travail	
5	Communication	Tenir à jour les documents techniques et iconographiques. S'informer sur des évolutions techniques et esthétiques. Participer à l'accueil des clients et des fournisseurs. Contribuer au bon fonctionnement et à la valorisation de l'entreprise.	C5	Communiquer	C5.1 – communiquer oralement, graphiquement, par écrit	

Option Polissage-finition

Fonctions		Tâches principales	Capacités		Compétences terminales communes	Compétences spécifiques Polissage-finition
1	Information	Analyser la demande et la finalité du produit. Identifier les indications techniques portées sur une fiche de travail. Lire et décoder un dessin technique.	C1	S'informer – Analyser	C1.1 – identifier, analyser la demande C1.2 – rechercher, sélectionner les informations	
2	Préparation	Analyser une fiche de fabrication. Sélectionner les moyens et les procédés. Approvisionner le poste de travail.	C2	Préparer – Contrôler	C2.1 – établir la chronologie des phases de travail C2.2 – sélectionner les moyens et les procédés C2.3 – organiser, préparer le poste de travail	C2 PF 1 – établir la chronologie des phases de finition (avivage, sablage, mise en couleur, etc.) C2 PF 2 – sélectionner les moyens et les procédés de polissage C2 PF 3 – organiser, approvisionner le poste de travail propre au polissage
3	Réalisation	Fabriquer des éléments, réaliser une demande. Vérifier la conformité et la qualité de réalisation.	C3	Réaliser – restituer	C3.1 – effectuer les opérations de mise en volume de base C3.2 – effectuer les opérations de fabrication ou les prestations de base C3.3 – opérer les travaux de finition, de contrôle, vérifier la bienfacture	C3 PF 1 – effectuer les opérations de préparation de la pièce C3 PF 2 – réaliser les travaux de finition et de polissage C3 PF 3 – opérer les travaux de finition, de contrôle du polissage, et vérifier la bienfacture C3 PF 4 – organiser la restitution des bijoux et éléments reçus
4	Maintenance	Gérer et entretenir le poste de travail. Entretien et régler périodiquement les matériels utilisés.	C4	Maintenir	C4.1 – gérer et maintenir le poste de travail	
5	Communication	Tenir à jour les documents techniques et iconographiques. S'informer sur des évolutions techniques et esthétiques. Participer à l'accueil des clients et des fournisseurs. Contribuer au bon fonctionnement et à la valorisation de l'entreprise.	C5	Communiquer	C5.1 – communiquer oralement, graphiquement, par écrit	

Première partie – capacités et compétences du socle professionnel commun

Socle professionnel commun aux trois options

C1 – s’informer, analyser

Savoir-faire	À partir de	Indicateurs d'évaluation
C1.1 – identifier, analyser la demande		
Lire et interpréter les données de la fiche de travail. Identifier les contraintes techniques.	Fiches de travail Consignes orales Supports Croquis, dessins, modèles	L'interprétation des documents est exacte.
C1.2 – rechercher, sélectionner les informations		
S'informer sur le travail à réaliser. Étudier et reconnaître la situation donnée. Évaluer les difficultés techniques.	Fiches de travail Consignes orales Supports Croquis, dessins, modèles	Les conditions de réalisation sont identifiées et comprises.

C2 – préparer, contrôler

Savoir-faire	À partir de	Indicateurs d'évaluation
C2.1 – établir la chronologie des phases de travail		
Identifier les différentes phases de travail. Réaliser les croquis ou dessins préalables (mise en couleur ou dessins techniques).	Fiches de travail Supports Croquis, dessins, modèles	La chronologie est respectée.
C2.2 – sélectionner les moyens et les procédés		
Contrôler l'état de surface. Choisir les outillages et les moyens de production adaptés.	Ordre de fabrication Un poste de travail adapté	Le choix est pertinent et adapté à la situation. La préparation est complète et suffisante.
C2.3 – organiser, approvisionner le poste de travail		
Approvisionner le poste de travail en outillages, matériaux et gemmes.	Outillages, matériaux et gemmes mis à disposition	La préparation est complète, conforme et suffisante. Le poste de travail est opérationnel.

C3 – réaliser, restituer

Savoir-faire	À partir de	Indicateurs d'évaluation
C3.1 – effectuer les opérations de mise en volume de base		
Réaliser les opérations de mise en volume de base.	Un poste de travail adapté Les documents techniques L'outillage Matériaux et gemmes	Les procédures sont respectées. Les travaux sont conformes à la demande.
C3.2 – effectuer les opérations de fabrication ou les prestations de base		
Réaliser les opérations de fabrication et les prestations de base.	Un poste de travail adapté Les documents techniques L'outillage Matériaux et gemmes	Les procédures sont respectées. Les travaux sont conformes à la demande.

Savoir-faire	À partir de	Indicateurs d'évaluation
C3.3 – opérer les travaux de finition, de contrôle, et vérifier la conformité, la bienfacture		
Réaliser les opérations de finition et de contrôle.	Un poste de travail adapté Les documents techniques L'outillage Matériaux et gemmes	La finition et le contrôle sont conformes à la demande. Les règles de sécurité sont respectées. Le document de suivi des travaux est renseigné.

C4 – maintenir

Savoir-faire	À partir de	Indicateurs d'évaluation
C4.1 – gérer, approvisionner et entretenir le poste de travail		
Entretien et ranger le poste de travail individuel et les outils. Veiller au remplacement des produits consommés et/ou des outils usés ou endommagés. Respecter les règles de sécurité du poste de travail.	L'outillage, matériaux et gemmes nécessaires à l'activité Un poste de travail adapté	Le poste de travail est entretenu et approvisionné régulièrement. L'intervenant peut travailler en toute sécurité à son poste car les règles de santé et sécurité au travail sont respectées. La gestion des matériaux et gemmes est assurée. Tout incident est signalé dans les plus brefs délais.

C5 – communiquer

Savoir-faire	À partir de	Indicateurs d'évaluation
C5.1 – communiquer oralement, graphiquement, par écrit		
Traduire graphiquement une proposition. Rendre compte oralement, par écrit ou graphiquement. Informier le responsable du secteur d'activité. Écouter, comprendre et interpréter la demande. Utiliser le vocabulaire technique de base des différents champs professionnels et des métiers connexes.	Fiches de travail, maquettes Dessins Revue techniques commerciales Catalogues Échantillons... La demande d'un interlocuteur	L'information est claire, précise et argumentée. La demande de l'interlocuteur est clairement identifiée. Le vocabulaire technique utilisé est maîtrisé.

Deuxième partie – capacités et compétences spécifiques aux trois options professionnelles

Capacités spécifiques à l'option Bijouterie-joaillerie

C1 – s’informer, analyser (identique au socle professionnel commun)

C2 BJ – préparer, contrôler

Savoir-faire	À partir de	Indicateurs d'évaluation
C2 BJ 1 – établir la chronologie des phases de travail, de montage et d'assemblage		
Établir l'analyse de fabrication.	La fiche de travail Matériaux et gemmes L'expression du volume Les techniques d'assemblage Les documents techniques	La chronologie des opérations est établie dans un ordre logique.
C2 BJ 2 – sélectionner les moyens et les procédés en bijouterie-joaillerie		
Choisir les outillages et les moyens de production adaptés.	Un poste de travail Matériaux et gemmes L'expression du volume Les techniques d'assemblage L'analyse de fabrication	Le choix est pertinent et adapté à la réalisation.
C2 BJ 3 – organiser, approvisionner le poste de travail du bijoutier-joaillier		
Préparer le poste de travail en matériaux, gemmes et matériels. Planifier l'occupation du poste.	L'analyse et/ou les techniques de mise en volume et d'assemblage Les outillages Un poste de travail Matériaux, gemmes et composants	La préparation est complète et suffisante. La plage d'occupation du poste est respectée. Le poste de travail est adapté.

C3 BJ – réaliser, restituer

Savoir-faire	À partir de	Indicateurs d'évaluation
C3 BJ 1 – effectuer les opérations de mise en volume		
Réaliser toutes les opérations de mise en volume.	Un poste de travail adapté Les documents techniques L'outillage Matériaux et gemmes	Les procédures sont respectées. Les travaux sont conformes à la demande.
C3 BJ 2 – réaliser les travaux de montage, d'assemblage		
Réaliser les opérations de montage et d'assemblage.	Un poste de travail adapté Les documents techniques L'outillage Matériaux, gemmes et composants	Les procédures sont respectées. Les travaux sont conformes à la demande.
C3 BJ 3 – opérer les travaux de finition, de contrôle, et évaluer la bienfacture		
Exécuter les opérations de finition et de contrôle.	Un poste de travail adapté Les documents techniques, l'outillage Les réalisations Matériaux, gemmes et composants	La bienfacture est conforme aux règles d'usage du métier. Le document de suivi des travaux est renseigné.
C3 BJ 4 – organiser la restitution des matières d'œuvre confiées		
Inventorier, trier, classer les éléments. Restituer l'ensemble.	Du confié global	Aucun des éléments confiés n'est manquant. Ce qui est non conforme est signalé.

C4 – maintenir (identique au socle professionnel commun)

C5 – communiquer (identique au socle professionnel commun)

Capacités spécifiques à l'option Bijouterie-sertissage

C1 – s'informer, analyser (identique au socle commun)

C2 BS – préparer, contrôler

Savoir-faire	À partir de	Indicateurs d'évaluation
C2 BS 1 – établir la corrélation entre les pierres et la mise en pierres		
Trier les pierres. Repérer la couleur, la disposition et l'emplacement des pierres. Comptabiliser. Identifier les différentes phases de travail.	Fiches de travail Supports Croquis, dessins, modèles Pierres sous pli ou sur cire	La corrélation est satisfaisante.
C2 BS 2 – vérifier l'état, la nature du support et des pierres et leur compatibilité		
Déterminer la nature du métal. Contrôler l'état de surface (porosité), la qualité des brasures, les différentes épaisseurs de métal. Situer les emmailllements et les points de montage. Repérer les pierres à échanger ou à retailler.	Fiches de travail Supports Croquis, dessins, modèles Pierres sous pli ou sur cire	La nature du métal est déterminée avec justesse. Les contrôles relatifs à l'état de surface et aux brasures sont effectués. Les emmailllements sont repérés. Les pierres à échanger ou retailler sont identifiées.
C2 BS 3 – déterminer la chronologie des opérations de sertissage		
Repérer les contraintes : – emplacement des pierres ; – surfaces disponibles ; – structure de la pièce. Établir la fiche de montage.	Fiches de travail Supports Croquis, dessins, modèles	Les contraintes sont repérées efficacement. La fiche de montage est conforme et exploitable.
C2 BS 4 – choisir et préparer les outils, les procédés de maintien		
Sélectionner les outils selon le sertissage à réaliser. Affûter et adapter les outils au besoin. Fixer la pièce à sertir dans l'outil de maintien.	Poste de travail opérationnel	Les outils sont judicieusement choisis, adaptés et affûtés en fonction de la pièce à réaliser. La pièce est maintenue correctement dans son outil de maintien.

C3 BS – réaliser, restituer

Savoir-faire	À partir de	Indicateurs d'évaluation
C3 BS 1 – effectuer les opérations de sertissage en joaillerie		
En fonction du type de sertissage : – ajuster la pierre sur son support en contrôlant sa hauteur, son aplomb, sa direction, son orientation ; – fixer la pierre à l'aide du métal disponible ; – reprendre le métal fixant ou entourant la pierre en fonction de l'esthétisme recherché.	Fraise Échoppe Outillage adapté au type de sertissage	La pierre est sertie. Le métal est utilisé judicieusement. Le sertissage est effectué en conformité à la demande et aux règles en vigueur.

Savoir-faire	À partir de	Indicateurs d'évaluation
C3 BS 2 – sélectionner et effectuer les opérations de nettoyage		
Sélectionner les opérations de nettoyage en fonction des éléments constituant la pièce. Retirer la pièce de son support de fixation. Dégraisser et lessiver la pièce. Rincer, brosser et sécher la pièce.	En fonction du support, des éléments et des matières utilisés	Les opérations de nettoyage sont sélectionnées et effectuées correctement. Les règles de sécurité sont respectées.
C3 BS 3 – assurer la finition requise en joaillerie		
Parachever le sertissage des parties de la pièce jusque-là inaccessibles ou peu visibles. Vérifier le respect des exigences de qualité en vigueur en haute joaillerie et effectuer les retouches éventuelles.	Des matériels et techniques adaptés	La finition est conforme aux attentes esthétiques et techniques. Le contrôle final est effectué.
C3 BS 4 – organiser la restitution des matières d'œuvre confiées		
Inventorier, trier, classer les éléments Restituer l'ensemble	Du confié global	Aucun des éléments confiés n'est manquant. Ce qui est non conforme est signalé. Le document de suivi des travaux est renseigné.

C4 – maintenir (identique au socle professionnel commun)

C5 – communiquer (identique au socle professionnel commun)

Capacités spécifiques à l'option Polissage-finition

C1 – s'informer, analyser (identique au socle commun)

C2 PF – préparer, contrôler

Savoir-faire	À partir de	Indicateurs d'évaluation
C2 PF 1 – établir la chronologie des phases de finition (avivage, sablage, mise en couleur, etc.)		
Définir la chronologie des opérations de finition à réaliser.	La fiche de travail Documents (ou fiches) techniques Pièces confiées	La chronologie des opérations est établie dans un ordre logique.
C2 PF 2 – sélectionner les moyens et les procédés de polissage		
Choisir les outillages et les moyens de traitement de finition adaptés.	Un poste de travail adapté La chronologie des opérations de finition à réaliser La gamme de finition	Le choix est pertinent et adapté à la finition.
C2 PF 3 – organiser, approvisionner le poste de travail propre au polissage		
Préparer le poste de travail en produits et matériels adaptés. Planifier l'occupation du poste.	La chronologie des opérations de finition à réaliser La gamme de finition Les produits (abrasifs, solvants, détergents, corps gras) Un poste de travail	La préparation est complète. Les produits choisis sont adaptés. La chronologie des opérations de finition a été prise en compte. Le poste de travail est adapté.

C3 PF – réaliser, restituer

Savoir-faire	À partir de	Indicateurs d'évaluation
C3 PF 1 – effectuer les opérations de préparation de la pièce		
Réaliser toutes les opérations de préparation et de mise en sécurité.	Un poste de travail adapté Les documents techniques Les produits (abrasifs, solvants, détergents, corps gras)	Les procédures sont respectées. La préparation de la finition est adaptée au bijou ou à l'élément à traiter. La mise en sécurité est conforme.
C3 PF 2 – réaliser les travaux de finition et de polissage		
Réaliser les opérations de finition et de polissage.	Un poste de travail adapté Les documents techniques Les produits (abrasifs, solvants, détergents, corps gras) Bijou ou éléments ou à traiter	Les procédures et la chronologie sont respectées. Les finitions sont conformes à la demande.
C3 PF 3 – effectuer les opérations de contrôle, et vérifier la bienfacture		
Réaliser les opérations de nettoyage et de contrôle.	Un poste de travail adapté Bijou ou éléments traités	La bienfacture est conforme à la demande. Le document de suivi des travaux est renseigné.
C3 PF 4 – organiser la restitution des bijoux et éléments reçus		
Inventorier, trier, classer les bijoux et éléments traités. Restituer l'ensemble.	Bijoux et éléments reçus Documents de transmission	Aucun bijou ou élément traité n'est manquant. Le document de suivi est rendu.

C4 – maintenir (identique au socle professionnel commun)**C5 – communiquer** (identique au socle professionnel commun)

Tableaux de mise en relation des tâches/ capacités et compétences/savoirs technologiques associés

Option Bijouterie-joaillerie

Capacités	Compétences savoir-faire professionnels	Savoirs technologiques et artistiques associés				
		S1	S2	S3	S4	S5
C1 – s’informer	C1.1 – identifier la situation	X	X	X	X	
	C1.2 – analyser, sélectionner, rechercher l’information	X	X	X	X	
C2 – préparer – organiser	C2.1 – établir la chronologie des phases	X	X	X	X	X
	C2.2 – sélectionner les moyens et les procédés	X	X	X	X	X
	C2.3 – organiser, préparer le poste de travail			X	X	X
	C2 BJ 1 – établir la chronologie des phases de travail de montage et d’assemblage			X	X	X
	C2 BJ 2 – sélectionner les moyens et les procédés en bijouterie-joaillerie			X	X	X
	C2 BJ 3 – organiser, préparer le poste de travail du bijoutier-joaillier			X	X	X
C3 – réaliser	C3.1 – effectuer les opérations de fabrication			X	X	X
	C3.2 – réaliser les travaux de montage d’assemblage			X	X	X
	C3.3 – opérer les travaux de finition, de contrôle, vérifier la bienfacture			X	X	X
	C3 BJ 1 – effectuer les opérations de fabrication			X	X	X
	C3 BJ 2 – réaliser les travaux de montage, d’assemblage			X	X	X
	C3 BJ 3 – opérer les travaux de finition, de contrôle du bijoutier-joaillier			X	X	X
C4 – maintenir	C4.1 – gérer et maintenir le poste de travail			X	X	X
C5 – communiquer	C5.1 – s’informer, rendre compte	X	X	X	X	X
	C5.2 – transmettre les informations afférentes au secteur d’activité	X	X	X	X	X
Savoirs technologiques et artistiques associés	S1 – arts appliqués					
	S2 – représentation graphique					
	S3 – techniques et procédés					
	S4 – les matériaux					
	S5 – l’entreprise et son environnement					

Option Bijouterie-sertissage

Capacités	Compétences savoir faire professionnels	Savoirs technologiques et artistiques associés				
		S1	S2	S3	S4	S5
C1 – s’informer	C1.1 – identifier la situation	X	X	X	X	
	C1.2 – analyser, sélectionner, rechercher l’information	X	X	X	X	
C2 – préparer – organiser	C2.1 – établir la chronologie des phases			X	X	X
	C2.2 – sélectionner les moyens et les procédés		X	X	X	X
	C2.3 – organiser, préparer le poste de travail			X	X	X
	C2 BS 1 – établir la corrélation entre les pierres et la mise en pierres		X	X	X	X
	C2 BS 2 – vérifier l’état, la nature du support et des pierres et leur compatibilité			X	X	X
	C2 BS 3 – déterminer la chronologie des opérations de sertissage			X	X	X
	C2 BS 4 – choisir et préparer les outils, les procédés de maintien					
C3 – réaliser	C3.1 – effectuer les opérations de fabrication			X	X	X
	C3.2 – réaliser les travaux de montage, d’assemblage			X	X	X
	C3.3 – opérer les travaux de finition, de contrôle, vérifier la bienfacture			X	X	X
	C3 BS 1 – effectuer les opérations de sertissage en haute joaillerie			X	X	X
	C3 BS 2 – sélectionner et effectuer les opérations de nettoyage			X	X	X
	C3 BS 3 – assurer la finition requise en haute joaillerie			X	X	X
	C3 BS 4 – organiser la restitution des matières d’œuvre confiées			X	X	X
C4 – maintenir	C4.1 – Gérer et maintenir le poste de travail			X	X	X
C5 – communiquer	C5.1 – s’informer, rendre compte	X	X	X	X	X
	C5.2 – transmettre les informations afférentes au secteur d’activité	X	X	X	X	X
Savoirs technologiques et artistiques associés	S1 – arts appliqués					
	S2 – représentation graphique					
	S3 – techniques et procédés					
	S4 – les matériaux					
	S5 – l’entreprise et son environnement					

Option Polissage-finition

Capacités	Compétences savoir faire professionnels	Savoirs technologiques et artistiques associés				
		S1	S2	S3	S4	S5
C1 – s’informer	C1.1 – identifier la situation	X	X	X	X	
	C1.2 – analyser, sélectionner, rechercher l’information	X	X	X	X	
C2 – préparer organiser	C2.1 – établir la chronologie des phases	X	X	X	X	X
	C2.2 – sélectionner les moyens et les procédés	X	X	X	X	X
	C2.3 – organiser, préparer le poste de travail			X	X	X
	C2 PF 1 – établir la chronologie des phases de finition			X	X	X
	C2 PF 2 – sélectionner les moyens et les procédés de polissage			X	X	X
	C2 PF 3 – organiser, approvisionner le poste de travail propre au polissage			X	X	X
C3 – réaliser	C3.1 – effectuer les opérations de fabrication			X	X	X
	C3.2 – réaliser les travaux de montage, d’assemblage			X	X	X
	C3.3 – opérer les travaux de finition, de contrôle, vérifier la bienfacture			X	X	X
	C3 PF 1 – effectuer les opérations de préparation de la pièce			X	X	X
	C3 PF 2 – réaliser les travaux de finition et de polissage			X	X	X
	C3 PF 3 – opérer les travaux de finition, de contrôle du polissage			X	X	X
C4 – maintenir	C4.1 – gérer et maintenir le poste de travail			X	X	X
C5 – communiquer	C5.1 – s’informer, rendre compte	X	X	X	X	X
	C5.2 – transmettre les informations afférentes au secteur d’activité	X	X	X	X	X
Savoirs technologiques et artistiques associés	S1 – arts appliqués					
	S2 – représentation graphique					
	S3 – techniques et procédés					
	S4 – les matériaux					
	S5 – l’entreprise et son environnement					

Savoirs technologiques associés

Les savoirs associés que doit maîtriser le titulaire du CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie sont regroupés en cinq chapitres notés S1 à S5.

Les savoirs associés sont communs aux trois champs professionnels mais les niveaux d'acquisition et de maîtrise varient suivant l'option préparée :

- bijouterie-joaillerie (BJ) ;
- bijouterie-sertissage (BS) ;
- polissage-finition (PF).

S1 – arts appliqués

S2 – représentation graphique

S3 – techniques et procédés

S3.1 – outillage

S3.2 – procédés

S3.3 – processus

S4 – les matériaux

S5 – l'entreprise et son environnement

S5.1 – communication

S5.2 – maintenance

S5.3 – hygiène et sécurité

S5.4 – ergonomie

S5.5 – sécurité des personnes et des biens

Les niveaux taxonomiques des savoirs associés

	Indicateur de niveau d'acquisition et de maîtrise des savoirs	Niveaux			
		1	2	3	4
Le savoir est relatif à l'appréhension d'une vue d'ensemble d'un sujet.	Niveau d'INFORMATION				
Le savoir est relatif à l'acquisition de moyens d'expression et de communication.	Niveau d'EXPRESSION				
Le savoir est relatif à la maîtrise de procédés et d'outils.	Niveau de MAÎTRISE D'OUTILS				
Le savoir est relatif à la maîtrise d'une méthodologie d'énoncé et de résolution de problèmes.	Niveau de MAÎTRISE MÉTHODOLOGIQUE				

S1 – arts appliqués

S1.1 – principe de base				
L'enseignement de la discipline doit, d'une part, conforter la culture artistique et la sensibilité plastique des élèves et, d'autre part, porter sur la représentation du bijou et des gemmes. Les activités en arts appliqués ont un double objectif : – représenter le bijou et les gemmes de la façon la plus proche du réel. – appréhender les propositions et solutions techniques les mieux adaptées aux bijoux.				
Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	3	
Terminologie Références Codes de représentations en vigueur en bijouterie-joaillerie (outils, pinceaux, gouache, feutres, crayons de couleurs, aquarelles, encres, procédés informatiques, supports matériaux...)				Utiliser le vocabulaire spécifique. Sélectionner et analyser une documentation. Choisir le code adapté à une réalisation relative aux bijoux, gemmes et finitions.

S1.2 – moyens de représentation ou d'expression				
Il conviendra, par les moyens propres aux arts appliqués, de participer au développement des compétences professionnelles des élèves et de leur capacité à respecter l'intention créatrice du concepteur, par un dessin obéissant aux conventions graphiques des métiers de la bijouterie-joaillerie. Il s'agira donc, par des exercices appropriés, de renforcer : – les méthodes d'analyse ; – les démarches de recherche à partir de problèmes simples ; – la maîtrise des outils y compris informatiques et moyens d'expression et de traduction.				
Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	3	
Croquis à main levée (tous types de pointes fines, graphites, crayons, feutres...) Pratique de l'esquisse rapide (<i>rough</i>) Croquis de principe, d'observation Étude analytique, schéma, croquis géométrique, dessin perspectif appliqué aux bijoux et gemmes Approches graphiques et colorées, manuellement et à l'aide d'un ordinateur, des différentes techniques de représentation du bijou : montage, assemblage, volume, sertissage, gemmes, etc. Volumes : expression et traduction des volumes simples et complexes en relation avec les effets de matière et gemmes employés				Maîtriser les moyens élémentaires de représentation ou d'expression. Réaliser différentes propositions de croquis sur un même thème ou ses déclinaisons et à des échelles variées. Représenter en trois vues, annotées pour la description des matériaux (crayon, ordinateur). Traduire la représentation du bijou et des gemmes en situation. Agrandir les détails pour valoriser les différentes techniques utilisées. Mettre en couleurs en respectant lumière, transparence et matières. Organiser les volumes entre eux : état de surface, pierre-métal, pierres précieuses, fines, ornementales.

S1.3 – organisation et présentation				
On privilégiera les approches diversifiées, afin d’apporter les connaissances nécessaires pour analyser les demandes (exigences et contraintes) et utiliser les moyens d’expression adaptés (croquis, relevé, dessin, étude documentaire...).				
Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	3	
Notions d’organisation plastique Sensibilisation aux contraintes esthétiques, techniques, fonctionnelles, sémantiques Les études pourront porter sur des recherches de base d’adaptation, modifications, déclinaisons des techniques du domaine de la bijouterie-joaillerie.. Notions de présentation : – organisation dans la page ; – choix du support.				<i>À partir d’un projet de réalisation précis :</i> – analyser la demande ; – rechercher des solutions ; – mettre au point une proposition et la présenter de façon lisible et expressive ; – commenter ses choix.
S1.4 – notions d’histoire de l’art et du bijou				
L’approche se fera en référence aux grands mouvements des principales civilisations. Sans visée exhaustive, il conviendra de situer les périodes essentielles de l’art du bijou dans le contexte culturel et artistique des différentes sociétés, tout en privilégiant la sensibilisation aux évolutions des techniques et du métier. Les événements divers, salons, expositions fourniront un support à certaines études.				
Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	3	
Civilisations de l’Antiquité (gallo, gréco-romaine) Civilisations du croissant fertile (Mésopotamie, Égypte...) La Mésopotamie Le berceau de la joaillerie : l’Inde L’Europe, du Moyen Âge au XXI ^e siècle La haute joaillerie : culture des grandes maisons L’époque contemporaine : la mode et les tendances				Repérer les relations formelles du bijou, leurs origines et leur champ d’influence. Exprimer quelques traits caractéristiques et techniques qui marquent les principales époques ou les grands créateurs À partir de références, situer et identifier un style ou une époque et ses caractéristiques.

S2 – représentation graphique

Toute réalisation technique s'appuie sur la mise en œuvre d'outils de représentation graphique et de langages symboliques, associés à la connaissance des principes de solutions constructives.

S2.1 – les règles de représentation du dessin technique				
Pour le dessin technique, l'analyse des formes réelles et leur traduction par une représentation symbolique normalisée doit permettre à l'élève de passer de la lecture de documents à la mise en œuvre des pièces à exécuter.				
On limitera les études aux seuls bijoux et joyaux.				
Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	3	
Représentation en perspective : – cavalière – isométrique Mise en plan : – projections orthogonales – coupes et sections – échelles – cotation dimensionnelle				À partir de tous documents : – décoder et exploiter les nomenclatures, les documents techniques et normatifs ; – identifier les éléments et leur volume, la matière, les gemmes ; – compléter un dessin d'ensemble en respectant le positionnement relatif des éléments et les dimensionnements proposés ; – réaliser un dessin de détail et le coter ; – caractériser et représenter les différentes techniques propres à la bijouterie-joaillerie (forme, dimensions, mise en pierre, mise à jour, sertissage).
S2.2 – les liaisons mécaniques usuelles				
Filetage – taraudage Rivetage – goupillage Soudage – brasage Collage Éléments de sertissage Emmâilllements Systèmes de fermeture (empierrés ou non) Articulations d'éléments, fermoirs, chatons, sertissures, etc.				Identifier et comprendre une liaison mécanique usuelle. Réaliser ou compléter sa représentation.
S2.3 – les moyens d'expression graphique				
Des moyens informatisés				Comprendre et analyser un modèle existant (pièce simple ou assemblage).
Des moyens conventionnels				Analyser ou mettre en œuvre les normes et conventions de représentation, à l'aide des outils traditionnels (crayon ou encre).

S3 – techniques et procédés

S3.1 – outillage				
S3.1.1 – outillages d'atelier				
Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	3	
Outillage collectif, machines et matériels de l'atelier : – de bijouterie-joaillerie – de polissage et de finition – de sertissage – de fonte – d'apprêtage – de CAO/DAO et prototypage rapide Outillage individuel, à main, instruments de mesure, instruments de traçage pointage, instruments de façonnage et d'assemblage : – de bijouterie-joaillerie – de polissage et de finition – de sertissage – de fonte – d'apprêtage			PF ¹ BS ²	Nommer chaque outillage, machine, matériel. Employer le matériel conformément à la fiche technique d'utilisation. Appliquer toutes les consignes et règles de sécurité en vigueur et de l'environnement.
			PF ³ et BS ⁴ BS ⁵	Nommer chaque outil. Identifier le principe et les limites d'utilisation. Définir et respecter les conditions d'utilisation. Appliquer toutes les consignes de sécurité en vigueur.
S3.1.2 – poste de travail et environnement				
Relatives à la première mise en œuvre et service : – de l'outillage (collectif et individuel) – de machines – de matière d'œuvre Relatives au maintien, à l'entretien et à l'approvisionnement : – de l'outillage (collectif et individuel) – de machines				Rendre le poste de travail opérationnel et prendre en compte l'ergonomie. Nommer tout dysfonctionnement et le signaler immédiatement. Entretenir et rendre chaque outil opérationnel (affûtage, nettoyage...). Maintenir en l'état le poste de travail. Approvisionner correctement en matière d'œuvre. Respecter toutes les consignes et règles de sécurité en vigueur et de l'environnement.

1. Niveau 3 exigé pour le polissage-finition.
2. Niveau 3 exigé pour la bijouterie-sertissage.
3. Niveau 3 exigé pour le polissage et le sertissage.
4. Niveau 3 exigé pour le bijoutier-sertisseur.
5. Niveau 3 exigé pour le bijoutier-sertisseur.

S3.2 – procédés				
Le métier de bijoutier-joaillier nécessite la connaissance de différents procédés spécifiques dont les niveaux d'acquisition et de maîtrise varient suivant le champ professionnel exercé. Néanmoins, pour une meilleure perception du métier, ceux-ci doivent faire l'objet d'un apprentissage commun au trois champs professionnels, et le niveau d'information et d'expression est au minimum requis. Lorsque certains procédés plus spécifiques à telle ou telle activité professionnelle exigent un niveau de maîtrise supérieur, le champ professionnel concerné est mentionné dans la colonne correspondante au niveau recherché.				
S3.2.1 – procédés de mise en volume				
La maquette d'étude				
La réalisation d'une maquette d'étude est un point de passage qui permet le transfert des éléments graphiques au réel dans ses dimensions exactes. La compréhension du volume, de l'espace, s'acquiert par un travail de forme sur la matière tout en développant une gestuelle propre à la nature du matériau (traditionnel comme la plastiline ou la cire, ou virtuel avec les logiciels de CAO/DAO).				
Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	3	
La plastiline Le matériau, ses réactions, ses possibilités Les techniques du modelage : volumes simples, combinaison de volumes, travail sur les volumes (déplacement de matière, enrichissement...) La finition				Réaliser des volumes simples dans le respect des formes et de l'échelle. Réaliser le travail des surfaces, l'enrichissement, la finition en conformité avec les règles de l'art.
La cire Le matériau, ses réactions, ses possibilités Les techniques du modelage : volumes simples, combinaison de volumes, travail sur les volumes (déplacement de matière, enrichissement...) La finition				Réaliser des volumes simples dans le respect des formes et de l'échelle. Réaliser le travail des surfaces, l'enrichissement, la finition en conformité avec les règles de l'art.
Les nouvelles technologies CAO/DAO, prototypage rapide				Les procédés sont observés et connus.
S3.2.2 – procédés de transformation du métal				
La fonte Les procédés de reproduction par fonte à cire perdue ou basse fusion				Connaître le procédé et le principe technique. Reprendre la fonte suivant les règles de l'art.
Le sertissage Le serti clos, grains, à griffes, etc.			BS ⁶	Connaître les principaux procédés traditionnels de sertissage.
Les techniques spécifiques de transformation par : – bûtage – systèmes de fermetures et fixations diverses – articulations			BJ ⁷	Réaliser des bûtages dans le respect du dessin ou du modèle. Réaliser tout système de fermeture ou de fixation opérationnel et en harmonie avec le bijou. Réaliser des articulations fonctionnelles et esthétiques.

6. Niveau 3 exigé pour le bijoutier sertisseur.

7. Niveau 3 exigé pour la bijouterie joaillerie.

Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	1	
Les procédés d'abrasion par : émerisage, meulage, pâte abrasive, etc.				Sélectionner le procédé en fonction du résultat obtenu
Les techniques de décapage ou de préparation des surfaces par : – les différents traitements chimiques – les différents traitements mécaniques Connaissance des risques et des règles d'utilisation des produits chimiques				Identifier et repérer sans erreur ni omission les principes actifs et les conditions d'utilisation des différents traitements chimiques. Appliquer strictement la procédure d'utilisation en fonction des matériaux et du travail à effectuer. Appliquer les conditions de sécurité (protection des personnes, des biens, de l'environnement), signaler tout incident dans les plus brefs délais.
Les différents traitements thermiques – Les recuits – Les revenus – Les trempes – les traitements de durcissement			BJ ⁸ BS ⁹	Se conformer et appliquer les règles de stockage. Respecter scrupuleusement toutes les consignes et règles de sécurité en vigueur.

S3.3 – processus

L'apprentissage du geste – et des procédés -- ne peut se conduire que s'il repose sur une analyse préalable des tâches à exécuter et des techniques à mettre en œuvre.

L'approche méthodique d'acquisition d'une gestuelle propre au métier ne peut s'obtenir que si chaque situation d'apprentissage est soumise à un acte de préparation. Toute situation nouvelle est explicitée et commentée. Les difficultés sont hiérarchisées ; la gradation des travaux doit permettre la construction des fondamentaux (savoir-faire).

Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	3	
Processus de coupe, découpe et enlèvement de matière Traçage dans le respect de l'épaisseur, de la dimension et du principe de construction				Effectuer un tracé de précision permettant de renseigner et de guider le geste qui transforme la matière. Matérialiser une intersection pour la préparation au perçage (pointage).
Travail à l'échoppe : burin, échoppes, etc.			BS ¹⁰	Sélectionner l'outil en fonction de la nature du matériau et du travail à réaliser.

8. Niveau 3 exigé pour le bijoutier-joaillier..

9. Niveau 3 exigé pour le bijoutier-sertisseur.

10. Niveau 3 exigé pour le bijoutier-sertisseur.

Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	1	
Perçage, fraisage et tous travaux avec des forets ou des fraises de Ø variés sur des surfaces planes, concaves, convexes, et sur des matériaux de natures différentes (laiton, cuivre...)				Choisir le diamètre. Respecter les techniques et précautions en usage (lubrification, affûtage...). Respecter le pointage, l'angle de perçage, la profondeur.
Sciage ou reperçage Limage				Sélectionner l'outil en fonction de la nature du matériau, du volume et de la forme à réaliser.
Processus de mise en forme et repoussage Mise en volume par emboutissage, forgeage, pliage, développé, gabarit...			BJ ¹¹	Réaliser des volumes sur des matériaux divers dans le strict respect du dessin ou modèle. Utiliser la technique appropriée.
Processus d'assemblage Soudage – brasage Rivetage – goupillage Emmaillage Collage Laser Électrosoudage			BJ ¹²	Réaliser les assemblages fixes et ou mobiles suivant la technique indiquée dans « l'ordre de fabrication ». Utiliser la technique appropriée.
Processus d'ajustage Tous les types d'ajustages utilisés en bijouterie - joaillerie			BJ ¹³	Connaître les propriétés mécaniques des matériaux.
Tous les ajustages propres au sertissage			BS ¹⁴	Identifier les métaux et les pierres. Connaître le principe de résistance mécanique de la pierre et du métal. Définir le positionnement des pierres. Définir aplomb, hauteur, direction des pierres.
Processus de finition Traitement de surfaces par : – brunissage – sablage – mise en couleur – effets de matières – dépôts électrolytiques			PF ¹⁵	Connaître les techniques de traitement de surface propres à la finition. Contrôler les pièces. Identifier les retouches à exécuter.
Processus de nettoyage Les retouches Les procédés de finition Les procédés de nettoyage, les produits, les précautions				Connaître les procédés de finition et de nettoyage correspondant à chacun des stades de fabrication.

11. Niveau 3 exigé pour le bijoutier-joaillier.

12. Niveau 3 exigé pour le bijoutier-joaillier

13. Niveau 3 exigé pour le bijoutier-joaillier

14. Niveau 3 exigé pour le bijoutier-sertisseur

15. Niveau 3 exigé pour le polissage-finition.

S4 – les matériaux

L'exercice du métier s'appuie principalement sur la mise en forme et le travail de matériaux précieux. Si, dans le cadre de la préparation au CAP, les techniques de mise en œuvre sont assimilées aux pratiques utilisées pour ces matériaux, les supports travaillés sont variés et non précieux. Il est cependant indispensable de connaître les principaux métaux car ils touchent de près l'environnement de la réalisation : l'outillage, les supports, voire même le « bijou » lui-même.

S4.1 – les matériaux communs				
Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	3	
1) Fer et ses alliages – Fer – Fonte – Aciers 2) Cuivre et ses alliages – Cuivre – Laiton – Maillechort – Bronze 3) Autres métaux – Plomb – Zinc – Étain – Aluminium 4) Matériaux non métalliques – La cire – Pâte et terre à modeler (la plastiline)				Citer les principales propriétés physico-chimiques et mécaniques des matériaux. Reconnaître visuellement les matériaux. Citer les principales utilisations des matériaux.
S4.2 – les métaux précieux et leurs alliages				
1) Caractéristiques – Argent et ses alliages – Or et ses alliages – Platine et ses alliages – Métaux de la mine du platine 2) Identification des métaux précieux selon les législations françaises et européennes – Les poinçons français et européens – Évolution de la réglementation				Citer les principales propriétés physico-chimiques et mécaniques (densité, température de fusion, ductilité...). Reconnaître visuellement les matériaux. Identifier un alliage de métaux précieux à partir des poinçons.
S4.3 – les pierres				
Les pierres précieuses Les pierres fines Les pierres ornementales Les imitations, les synthèses				Distinguer les différentes familles. Reconnaître les caractéristiques des pierres usuelles (couleur, dureté).
Connaissances théoriques – Formation et composition – Les plans de clivage, les propriétés thermiques, l'incidence de la cohésion sur la résistance aux chocs			BS ¹⁶	Citer les différentes caractéristiques.

16. Niveau 3 exigé pour le bijoutier-sertisseur.

Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	3	
Connaissances pratiques – Les plans de clivage – Incidence de la taille sur la fragilité – Résistance aux produits (acides, bases) et procédés (ultrason, chaleur, choc thermique)			BS ¹⁷ PF ¹⁸	Connaître les risques relatifs à la mise en œuvre des pierres.
S4.4 – les perles				
Origines Formation et composition Imitations Formes Traitements				Distinguer les différentes origines et les spécificités.
S4.5 – les matériaux décoratifs				
Nacre, corail, Bois Ivoire Laque, résine Émaux Etc.				Identifier les différents matériaux et leurs applications.

S5 – l'entreprise et son environnement

S5.1 – communication				
Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	3	
Rangement, classement des documents Utilisation des différents moyens de communication entre les différents services et/ou ateliers				Formuler en langage technique les difficultés rencontrées.
S5.2 – maintenance				
Maintien en état du poste de travail				Nettoyer et approvisionner le poste. Principes d'organisation Inventaire et entretien de l'outillage
S5.3 – hygiène et sécurité				
Prévention des risques professionnels Premiers secours en cas d'accident				Protections au poste de travail et précautions à respecter en cas de déplacements dans l'atelier et en cas d'accident. Utilisation des matières dangereuses : connaissance et précautions à respecter. Comportement à observer à l'atelier.

17. Niveau 3 exigé pour le bijoutier-sertisseur.

18. Niveau 3 exigé pour le polissage-finition.

Connaissances	Niveaux de maîtrise			Limites de connaissances
	1	2	3	
S5.4 – ergonomie				
Ergonomie – Gestes et postures au poste de travail – Adaptation du poste à la morphologie de l’opérateur – Évolution du poste liée aux techniques et matériels				Protections au poste de travail et précautions à respecter en cas de déplacements dans l’atelier et en cas d’accident. Utilisation des matières dangereuses : connaissance et précautions à respecter. Comportement à observer à l’atelier.
S5.5 – sécurité des personnes et des biens				
Gestion des risques – Déontologie du métier – Confidentialité – Comportement à respecter dans les entrées et sorties de l’atelier – Comportement à adopter en situation à risques – En cas d’intrusion – Dans le transport des marchandises précieuses				Attitude et comportements à tenir dans l’entreprise. Respect de la confidentialité.

Unités constitutives du référentiel de certification

**Tableau de mise en relation
des unités et des compétences**

Compétences		Information	Préparation	Réalisation	Maintenance	Communication
		F1	F2	F3	F4	F5
		UP1		UP2	UP2	UP1
S'informer						
C1.1	Identifier la situation					
C1.2	Analyser, sélectionner, rechercher l'information					
Préparer – organiser						
C2.1	Établir la chronologie des phases C2 BJ 1 – établir la chronologie des phases de travail de montage et d'assemblage C2 BS 1 – établir la corrélation entre les pierres et la mise en pierres C2 PF 1 – établir la chronologie des phases de finition					
C2.2	Sélectionner les moyens et les procédés C2 BJ 2 – sélectionner les moyens et les procédés en bijouterie-joaillerie C2 BS 2 – vérifier l'état, la nature du support et des pierres et leur compatibilité C2 PF 2 – sélectionner les moyens et les procédés de polissage en bijouterie-joaillerie					
C2.3	Organiser, préparer le poste de travail C2 BJ 3 – organiser, préparer le poste de travail du bijoutier-joaillier C2 BS 3 – déterminer la chronologie des opérations de sertissage C2 PF 3 – organiser, approvisionner le poste de travail propre au polissage					
C2.4	C2 BS 4 – choisir et préparer les outils, les procédés de maintien					
Réaliser						
C3.1	Effectuer les opérations de fabrication C3 BJ 1 – effectuer les opérations de fabrication C3 BS 1 – effectuer les opérations de sertissage en haute joaillerie C3 PF 1 – effectuer les opérations de préparation de la pièce					
C3.2	Réaliser les travaux de montage et d'assemblage C3 BJ 2 – réaliser les travaux de montage, d'assemblage C3 BS 2 – sélectionner et effectuer les opérations de nettoyage C3 PF 2 – réaliser les travaux de finition et de polissage					
C3.3	Opérer les travaux de finition, de contrôle, vérifier la bienfacture C3 BJ 3 – opérer les travaux de finition, de contrôle du bijoutier-joaillier C3 BS 3 – assurer la finition requise en haute joaillerie C3 PF 3 – opérer les travaux de finition, de contrôle du polissage					
C3.4	Organiser la restitution des matières d'œuvre confiées					
Maintenir						
C4.1	Gérer et maintenir le poste de travail					
Communiquer						
C5.1	S'informer, rendre compte					
C5.2	Transmettre les informations afférentes au secteur d'activité					

Unités générales

Français et histoire-géographie / UG1

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors-série n° 5 du 29 août 2002).

Mathématiques – sciences / UG2

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors-série n° 5 du 29 août 2002).

Éducation physique et sportive / UG3

L'unité comprend l'ensemble des objectifs, connaissances et compétences établis par l'arrêté du 25 septembre 2002 (BO n° 39 du 24 octobre 2002).

Langue vivante / UG4

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 8 juillet 2003 (BO hors-série n° 4 du 24 juillet 2003).

Arts appliqués et cultures artistiques / UF

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors-série n° 5 du 29 août 2002).

Lexique technique

Avertissement : Les différentes définitions indiquées ci-dessous ne sont nullement exhaustives. Dans un souci de clarté, elles visent à préciser sans équivoque ce que renferme chacun des termes utilisés dans le cadre de ce référentiel.

Abrasifs : Matériaux utilisés pour user et polir les métaux, les pierres précieuses et les pierres fines.

Alliage : Combinaison d'un métal avec un ou plusieurs autres éléments soit existant à l'état natif, soit obtenu par fusion. Procédé permettant de modifier les propriétés d'un métal par adjonction d'un ou de plusieurs éléments. Ces éléments sont le plus souvent des métaux mais ils peuvent être d'autres éléments chimiques comme le carbone dans l'acier ou le silicium dans l'aluminium.

Applique : Décor rapporté sur un bijou ou un objet.

Aviver : Passage de l'état brillant à l'éclat signifiant « donner du vif ou le dernier poli à un ouvrage ».

Bâte : Bande ou fil de métal qui orne le champ d'un bijou. Elle est indispensable pour éloigner de la peau les culasses des pierres dans un bijou serti.

Bienfacture : Bonne qualité d'un objet ou d'un travail.

Borax : Tétraborate de sodium servant à protéger les métaux contre l'oxydation pendant le brasage, soudage ; c'est un sel minéral soluble dans l'eau.

Brasage : Assemblage de deux éléments avec apport d'un alliage de point de fusion inférieur ; à ne pas confondre avec la soudure qui est un assemblage obtenu par fusion.

Brunir : Opération de finition permettant de polir le métal avec un brunissoir.

Cannetille : Enroulement d'un fil de métal autour d'un mandrin.

Chaînon : Anneau composant une chaîne.

Champlever : Action de creuser le métal pour y apposer de l'émail.

Chaton : Support d'une pierre à plusieurs griffes destinées à la serti.

Cire : Matériau utilisé pour réaliser un prototype.

Ciselure : En bijouterie, travail exécuté à l'aide de marteaux et ciselets.

Cloison : Traverse découpée, ou rapportée qui délimite un espace.

Cloisonné : Décor fait de minces bandes de métal soudées sur des plaques métalliques formant des cavités en vue du logement de résines, d'émaux ou de pierres.

Clos : Technique de sertissage : le serti clos consiste à rabattre une lamelle de métal sur la pierre, tout autour d'elle.

Composants (apprêts) : En bijouterie, les différents éléments qui entrent dans la composition d'un bijou, d'une parure...

Confié : Désigne le principe de responsabilité et de propriété lors des échanges de pierres ou de montures entre lapidaires, joailliers, diamantaires, bijoutiers.

Cette pratique du confié est encadrée par la jurisprudence de la Cour de cassation qui fait de la non-restitution d'un confié, un abus de confiance, délit passible du droit pénal.

Déontologie : Mode d'exercice d'une profession ou d'une activité en vue du respect d'une éthique. Ensemble de droits et devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci et leurs clients.

Écrouir : Rendre le métal plus dur par déformation (martelage, laminage, tréfilage).

Électrolyse : Technique permettant de déposer, par le passage d'un courant électrique, une couche de métal sur un objet.

Email : Verre composé de silice, de feldspath, de kaolin et d'oxydes métalliques ; ces oxydes donnent les colorations.

Emboutir : Former une plaque de métal entre un poinçon et une matrice pour lui donner la forme désirée.

Emmailllements : Éléments métalliques disposés de telle façon qu'ils permettent d'assurer l'articulation des motifs d'un bijou (ex. : anneaux d'emmaillement...).

Empierrage : Action de couvrir de pierres la surface d'un bijou ; en joaillerie, travail de positionnement des pierres sur le métal d'après un dessin (ex. : gouaché du créateur).

Encrâner : Pratiquer une entaille dans une pièce lors d'un assemblage.

Essai : Opération de contrôle en vue de déterminer la pureté d'un métal précieux, ou le titre d'un alliage (ex. : coupellation).

Estamper : Action de mise en forme, dans une empreinte ou une matrice, par frappe ou par pression.

Étirage : Action de réduire le diamètre d'un fil en le faisant passer successivement dans les trous coniques aux diamètres décroissants d'une filière.

Fonte : Fabrication d'une pièce par fusion dans un moule.

Fusion : Passage de l'état solide à l'état liquide par l'effet de la chaleur.

Galvanoplastie : Ensemble des techniques permettant d'appliquer au moyen d'un courant électrique continu, un dépôt métallique (en dissolution dans un liquide) à la surface d'un objet en métal.

Gemmes : C'est l'ensemble des pierres fines, pierres ornementales et pierres précieuses : voir extrait décret 2002-65 du 14 janvier.

Grain : Pour le commerce des perles, unité de poids de 1/4 de carat soit 0,05 g. Dans le serti, copeau de métal levé à l'aide de l'échoppe et rabattu en grain sur la pierre pour la fixer.

Gravure : Dessin au trait sur une plaque de métal pratiqué au burin, à l'échoppe ou au laser.

Griffes : Les griffes sont des tiges de métal que le sertisseur vient rabattre sur la pierre pour la serti.

Guillochage : Gravure en creux d'un réseau de traits linéaires ou entrecroisés sur un métal.

Incrusté : Technique de décoration qui consiste à ajuster et à fixer des morceaux de métal, des pierres dures ou de la pâte de verre dans des alvéoles de même forme que ceux-ci.

Intaille : Gravure en creux de la surface d'une pierre. L'intaille est une méthode utilisée pour la taille des sceaux.

Laminage : Déformation obtenue par compression continue entre deux cylindres tournant dans des sens opposés appelés laminoir.

Laque : Résine, de couleurs variées, noir, rouge sang ou écaille, appliquée par superposition de couches successives. Elle est souvent utilisée sur les bijoux pour remplacer l'émail.

Mise à jour : Envers d'une mise en pierre. La mise à jour permet de dégager le métal sous les pierres.

Mise en pierre : Action de répartition et de mise en place des pierres sur la surface d'un bijou.

Ordre de fabrication (OF) : Un OF est un ordre donné à l'atelier de fabriquer un certain nombre de produits pour une date déterminée.

Oxydation : Combinaison d'éléments extérieurs (oxygène, azote, hydrogène, etc.) avec les métaux lorsque ceux-ci sont soumis à l'action de la chaleur ou au contact des acides.

Patine : Opération de finition utilisée pour accuser des reliefs ou donner l'aspect de l'ancien.

Pavage : Pierres alignées et disposées côte à côte, suggérant un effet de masse.

Plastiline : Matériau modelable permettant l'étude d'une mise en volume.

Poinçonnage : Insculper sur le bijou les poinçons de responsabilité (poinçon de maître), de titre et d'État.

Polissage : Opération de finition qui consiste à rendre plus brillante la surface des bijoux.

Recuire : Rendre un alliage plus ductile et plus malléable en le remontant en température chaque fois qu'il a été suffisamment écroui par martelage, estampage ou étirage.

Repercé : Ajour d'une feuille de métal à l'aide d'une scie, selon un tracé défini.

Repousser : Décor en relief obtenu par déformation du métal à l'aide de bouterolles et de ciselets.

Sertissage : Techniques de fixation d'une pierre sur du métal.

Soudure : Voir Brasage.

Titre : Proportion de métal précieux contenu dans un alliage par rapport à son poids total. Il s'exprime en millième.

ANNEXE II

Période de formation en milieu professionnel

Période de formation en milieu professionnel

1. Objectifs

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève, l'apprenti ou le stagiaire de formation continue d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Ces compétences sont répertoriées dans le référentiel de certification. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles.

Pour le CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie, la période de formation en milieu professionnel permet également d'exercer des activités en situation de production.

2. Durée et modalités

2.1. Candidats relevant de la voie scolaire

Pour le CAP des Arts et techniques de la bijouterie-joaillerie préparé par la voie scolaire, la durée de formation en milieu professionnel est de douze semaines sur un cycle de deux années.

Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation.

Un candidat qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel pour la partie prévue en deuxième année, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

Le choix des dates de périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

Les lieux choisis et les activités confiées à l'élève pendant les différentes périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre de répondre aux exigences des objectifs définis ci-dessus.

La recherche de l'entreprise d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique de l'établissement en fonction des objectifs de formation (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000, BO n° 25 du 29 juin 2000).

La période de formation en milieu professionnel doit faire l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement où ils sont scolarisés. La convention est établie conformément à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996, BO n° 38 du 24 octobre 1996, modifiée par la note DESCO A 7 n° 0259 du 13 juillet 2001. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des périodes de formation en milieu professionnel.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire et non de salarié.

L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe de professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

2.2. Candidats relevant de la voie de l'apprentissage

La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions du Code du travail. Le document de liaison établi par le centre de formation d'apprentis en concertation avec le conseiller de l'enseignement technologique et les représentants du secteur professionnel des arts et techniques de la bijouterie-joaillerie précise les modalités et le contenu de la formation en milieu professionnel. Les activités confiées à l'apprenti doivent respecter les objectifs définis ci-dessus, paragraphe 1.

2.3. Candidats relevant de la voie de la formation continue

La période de formation en milieu professionnel est de douze semaines. Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le secteur d'activités du diplôme.

2.4. Candidats positionnés

En cas de positionnement (prononcé dans les mêmes conditions que celles définies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur) ou de formation aménagée, la durée minimale de la formation en milieu professionnel est de huit semaines pour les candidats sous statut scolaire et de six semaines pour les candidats de la formation continue.

3. Évaluation

La formation en milieu professionnel doit permettre de développer, en situation réelle, les savoirs et savoir-faire du candidat et d'en évaluer la teneur. L'évaluation s'appuie sur une situation professionnelle.

ANNEXE III
Règlement d'examen

Règlement d'examen

CAP Art et technique de la bijouterie-joaillerie			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Mode	Durée
Unités professionnelles					
EP1 – analyse d’une situation professionnelle	UP1	6 ⁽¹⁾	CCF *	Ponctuelle	9 h ⁽²⁾
EP2 – réalisation – techniques	UP2	10	CCF	Ponctuelle	30 h
Unités d’enseignement général					
EG1 – français et histoire-géographie	UG1	3	CCF*	Ponctuelle écrite et orale	2 h 15
EG2 – mathématiques – sciences	UG2	2	CCF	Ponctuelle écrite	2 h
EG3 – éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuelle	
EG4 – langue vivante	UG4 ⁽³⁾	1	CCF	Ponctuelle orale	20 min
EF – arts appliqués et cultures artistiques	UF1		CCF	Ponctuelle écrite	1 h 30

* Contrôle en cours de formation.

(1) Dont coefficient 1 pour la vie sociale et professionnelle.

(2) Dont une heure pour la vie sociale et professionnelle.

(3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur.

ANNEXE IV

Définition des épreuves

Définition des épreuves

EP1 – analyse d'une situation professionnelle

Coefficient 6 (5 + 1 pour la VSP) – durée 9 h (8 + 1 pour la VSP).

Finalité

Cette épreuve vise à vérifier les compétences du candidat ou de la candidate concernant l'analyse technologique, formelle et stylistique, d'un ouvrage réel ou figuré et de son contexte, d'en déduire toutes les informations utiles à la préparation du travail qui lui sera confié.

Elle est notifiée à partir d'un dossier constitué de documents relatifs à l'histoire de l'art et de la bijouterie-joaillerie, aux arts appliqués et à la technologie. Il s'agit d'énoncer les caractéristiques historiques, artistiques et techniques essentielles de l'ouvrage, de traduire graphiquement des informations et de vérifier les contenus technologiques inhérents à celui-ci, dans le respect des normes et des codes en usage.

À partir d'un dossier, établi conjointement par les professeurs d'arts appliqués et d'enseignement professionnel, le candidat doit :

Première partie

- réaliser une analyse formelle et stylistique (à partir de documents références il doit être capable de situer un bijou, son style, son époque, décrire ses constituants plastiques et technologiques) ;
- représenter graphiquement (en volume ou non) un objet avec valorisation des surfaces pour le meilleur rendu esthétique ; effectuer, à partir d'un croquis ou d'une photo en noir et blanc, une mise en couleur à la gouache (ou techniques assimilées : acrylique, encre, feutres, etc.) ;

Deuxième partie

- réaliser une représentation graphique technique de tout ou partie d'un bijou figurant dans le dossier ;

Troisième partie

- maîtriser des connaissances technologiques élémentaires, telles que la chronologie des phases, la sélection des moyens, les différents procédés et processus de la bijouterie-joaillerie, pour apporter des solutions ou réponses adaptées, en rapport avec le thème du dossier. Connaître toutes les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Contenu

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales et plus spécialement sur :

- C1.1 – identifier, analyser la demande
 - C1.2 – rechercher, sélectionner les informations
 - C2.1 – établir la chronologie des phases de travail
 - C2.2 – sélectionner les moyens et les procédés
 - C5.1 – communiquer oralement, graphiquement, par écrit
- et les savoirs technologiques associés correspondants : S1, S2, S3, S4 et S5.

Critères d'évaluation

On prendra plus particulièrement en compte :

- la justesse des connaissances des arts de la bijouterie-joaillerie d'une période donnée ;
- la pertinence du choix relationnel des références historiques et artistiques ;
- le respect du tracé du modèle ;
- la lisibilité et la qualité de la représentation graphique et colorée dans l'expression des matériaux précieux et des gemmes ;
- la justesse des connaissances du dessin technique ;
- la précision et la cohérence des réponses aux questions techniques et technologiques posées ;
- la justesse et la précision des tracés graphiques ;
- la précision et la cohérence des réponses aux questions techniques et technologiques posées ;
- la méthode retenue ;

- l’adaptation du poste de travail et le choix de l’outillage ;
- la clarté des documents produits.

Cette épreuve de 8 heures maximum comporte 3 parties : une analyse formelle et artistique, une étude technique et graphique, une analyse technologique.

1. Analyse formelle et artistique (notée sur 60 points – durée 4 heures)

- Histoire de l’art et du bijou (sur 20 points – durée 1 heure)
- Arts appliqués (sur 40 points – durée 3 heures)

Il s’agit de vérifier que le candidat est capable :

- à partir d’une documentation iconographique historique et/ou contemporaine, de situer, d’analyser, de comparer des ouvrages portant sur l’histoire de l’art et de la bijouterie-joaillerie ;
- à partir d’un document précisant la répartition des différents éléments d’un bijou (croquis ou photo en noir et blanc), de les traduire graphiquement et en couleur (en aplat ou en volume) dans le strict respect du modèle. Pour les gemmes, on se limitera aux effets de profondeur et de brillance permettant d’exprimer le volume.

2. Étude technique et graphique (notée sur 20 points – durée 2 heures 30)

Il s’agit d’évaluer les compétences liées au métier dans la représentation technique des objets selon les normes, les conventions habituelles du dessin technique et les pratiques professionnelles en vigueur. L’évaluation prend appui sur un dossier constitué notamment d’un dessin d’ensemble et de tous documents susceptibles d’apporter une aide à la compréhension (perspectives, éclatés, esquisses, détails).

Le candidat est amené à :

- identifier et comprendre ;
- réaliser ou compléter une représentation graphique.

3. Analyse technique et technologique (notée sur 20 points – durée 1 heure 30)

Une partie technologie et gemmologie liée au métier sous la forme d’une mise en situation permettant d’évaluer tout ou partie des savoirs technologiques S3 et S4.

Modes d’évaluation

Selon le statut du candidat, l’évaluation se fait par contrôle en cours de formation ou par épreuve ponctuelle. L’inspecteur de l’Éducation nationale veille au bon déroulement de l’examen.

Évaluation par épreuve ponctuelle graphique et écrite (8 heures)

Elle se divise en trois parties distinctes :

- Analyse formelle et artistique (notée sur 60 points, durée 4 heures) ;
 - Histoire de l’art et du bijou (notée sur 20 points, durée 1 heure) ;
 - Arts appliqués (notée sur 40 points, durée 3 heures).
- Technique et graphique (notée sur 20 points, durée 2 heures 30).
- Analyse technique et technologique (notée sur 20 points, durée 1 heure 30).

Évaluation par contrôle en cours de formation

L’évaluation s’organise sur la base d’une situation d’évaluation qui comprend trois parties. Elle se déroule au cours du troisième trimestre de l’année terminale de formation :

- Analyse formelle et artistique (notée sur 60 points, durée 4 heures) ;
 - Histoire de l’art et du bijou (notée sur 20 points, durée 1 heure) ;
 - Arts appliqués (notée sur 40 points, durée 3 heures).
- Technique et graphique (notée sur 20 points, durée 2 heures 30).
- Analyse technique et technologique (notée sur 20 points, durée 1 heure 30).

Vie sociale et professionnelle

L'évaluation de la vie sociale et professionnelle est intégrée à l'épreuve EP1. Elle est notée sur 20 points.

Cette épreuve évalue des connaissances et des compétences du référentiel et s'appuie plus particulièrement sur la mise en œuvre d'une démarche d'analyse de diverses situations.

A. Contrôle en cours de formation

Il se déroule sous la forme de deux situations d'évaluation. Celles-ci sont organisées en centre de formation.

Une proposition de note est établie, qui résulte de l'addition de la note obtenue lors de la première situation d'évaluation et de la note obtenue lors de la deuxième situation d'évaluation. La note définitive est délivrée par le jury.

1. Une situation d'évaluation écrite (notée sur 14 points)

Cette situation est organisée en dernière année de formation. Elle comporte deux parties :

Première partie : une évaluation écrite d'une durée de 1 heure, notée sur 7 points

Les questions portent sur l'ensemble du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à *l'individu au poste de travail*, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risque lié au bruit.

Pour ce qui concerne la partie 4 « *L'individu acteur des secours* », seule la partie 4.1 « Incendie et conduite à tenir » est évaluée dans cette partie.

Seconde partie : un travail personnel écrit noté sur 7 points

Ce travail permet d'évaluer la maîtrise de quelques compétences du programme à travers la rédaction d'un document de 2 pages maximum par le candidat. Il peut s'agir d'un travail relatif :

- à la prévention d'un risque professionnel : analyse ou participation à une action ;
- ou à une exploitation de documentation liée aux parties du programme relatives au parcours professionnel, à l'entreprise, au poste de travail ou à la consommation.

Ce travail ne fait pas l'objet d'une présentation orale.

2. Une situation d'évaluation pratique consistant en une intervention de secourisme (notée sur 6 points)

Cette situation est organisée au cours du cycle de formation.

L'évaluation des techniques de secourisme (sauveteur secouriste de travail, SST, ou attestation de formation aux premiers secours, AFPS) est effectuée, comme la formation, par un moniteur de secourisme conformément à la réglementation en vigueur.

B. Épreuve ponctuelle écrite (durée 1 heure)

Le sujet comprend une ou plusieurs questions sur chacune des cinq parties du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à *l'individu au poste de travail*, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risque lié au bruit.

EP2 / UP2 – réalisations techniques

Coefficient 10 – durée 30 heures.

Finalité

Cette épreuve doit surtout permettre de vérifier l'aptitude du candidat à maîtriser les actes du métier liés à l'exécution des opérations de fabrication, d'assemblage, de finition et de contrôle.

Il s'agit d'évaluer les savoir-faire du socle professionnel commun et ceux spécifiques à chacune des trois options professionnelles.

Contenu

Elle porte sur tout ou partie des compétences terminales :

- *du socle commun*

C2.3 – organiser, approvisionner le poste de travail

C3.1 – effectuer les opérations de mise en volume de base

C3.2 – effectuer les opérations de fabrication ou les prestations de base

C3.3 – opérer les travaux de finition, de contrôle et vérifier la bienfacture

- *des options professionnelles spécifiques*

– bijouterie-joaillerie : C3 BJ 1, C3 BJ 2, C3 BJ 3 et C3 BJ 4

– bijouterie-sertissage : C3 BS 1, C3 BS 2, C3 BS 3 et C3 BS 4

– polissage et finition : C3 PF 1, C3 PF 2, C3 PF 3 et C3 PF 4

et sur les savoirs technologiques associés correspondants : S3 (techniques et procédés), S4 (les matériaux) et S5 (l'entreprise et son environnement).

Critères d'évaluations

On prendra plus particulièrement en compte :

- le respect du volume et des formes ;
- le respect de l'échelle et des cotes ;
- la qualité de l'aspect des surfaces et du fini de la réalisation ;
- la pertinence de l'organisation du travail ;
- l'utilisation conforme des moyens ;
- l'utilisation pertinente de l'outillage ;
- la conformité et la bienfacture de la réalisation en regard du cahier des charges ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Modes d'évaluation

Selon le statut du candidat, l'évaluation se fait par contrôle en cours de formation ou par épreuve ponctuelle. L'inspecteur de l'Éducation nationale veille au bon déroulement de l'examen.

1. Évaluation ponctuelle pratique et écrite (durée 30 heures)

Le candidat dispose d'un sujet, présenté sous la forme d'un dossier complet, qui fixe le cadre de la réalisation.

L'épreuve comprend deux parties :

Première partie commune aux trois options professionnelles : volume technique – modelage

Durée 6 heures – 40 points.

Cette partie est destinée à vérifier si le candidat est capable de réaliser un élément du bijou en volume. Celui-ci sera effectué en cire et/ou plastiline, dans le respect des formes et de l'échelle, en conformité avec les règles en usage dans la profession.

Il est vivement souhaité que cet élément soit en relation avec la deuxième partie de l'épreuve concernant la réalisation.

Seconde partie : réalisation

Durée 24 heures maximum – 160 points.

Suivant l'option préparée par le candidat, elle porte :

– soit sur le métier de bijoutier-joaillier

Cette partie est destinée à vérifier si le candidat est capable :

- d'organiser son travail ;
- de réaliser toutes opérations de fabrication, de montage, d'assemblage et de finition ;
- de contrôler la bienfacture ;
- d'organiser la restitution des bijoux et éléments reçus.

- soit sur le métier de bijoutier-sertisseur
Cette partie est destinée à vérifier si le candidat est capable :
 - d'organiser son travail ;
 - de réaliser toutes opérations de sertissage en joaillerie ;
 - de sélectionner et d'effectuer les opérations de nettoyage et de finition du serti ;
 - de contrôler la bienfacture ;
 - d'organiser la restitution des bijoux, gemmes et éléments reçus.
- soit sur le métier de polissage-finition
Cette partie est destinée à vérifier si le candidat est capable :
 - d'organiser son travail ;
 - de réaliser tous les travaux de finition et de polissage ;
 - de contrôler la bienfacture ;
 - d'organiser la restitution des bijoux et éléments reçus.

Les travaux de réalisation ont trait à une exécution totale ou partielle, mais ils doivent être significatifs de la maîtrise du geste. On cherchera, dans la mesure du possible, à inscrire cette réalisation dans la suite logique de la maquette de la première partie.

2. Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de trois situations d'évaluation, deux en centre de formation et une en milieu professionnel, réalisées au cours de la dernière année de formation.

A. Évaluation en centre de formation (sur 160 points)

Première partie : volume technique – modelage (40 points)

Elle est évaluée sous la forme d'un contrôle en cours de formation à l'occasion d'une situation d'évaluation effectuée au cours du deuxième trimestre de l'année de l'examen. La présence d'un professionnel est recommandée. Le candidat a à sa disposition un dossier qui fixe le cadre de la réalisation. Il est vivement souhaité, après l'évaluation de la maquette, que la situation d'évaluation débouche sur une réalisation concrète (de la pièce façon métaux précieux, ou du sertissage, ou du polissage).

Seconde partie : réalisation (120 points)

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion d'une situation d'évaluation, réalisée au cours de la dernière année de formation.

Cette situation d'évaluation d'une réalisation soit de bijoutier-joaillier, soit de bijoutier-sertisseur, soit de polissage finition se déroule dans l'établissement sur une durée maximum de 24 heures. Elle est à prévoir au cours du troisième trimestre de la deuxième année de formation. En fonction de la difficulté du support choisi et de l'organisation globale au sein de la classe de l'évaluation, il est possible de prévoir cette situation en deux parties.

Le candidat dispose d'un sujet, présenté sous la forme d'un dossier complet, qui fixe le cadre de la réalisation et qui inclut nécessairement la réalisation issue de la première situation (modelage).

Comme pour l'épreuve ponctuelle, le candidat doit être capable :

- d'organiser son travail ;
- de réaliser toutes opérations de fabrication, suivant le champ choisi, soit du bijoutier-joaillier, soit de polissage finition, soit du bijoutier-sertisseur ;
- de contrôler la bienfacture ;
- d'organiser la restitution des bijoux et éléments reçus.

Les travaux ont trait à une exécution totale ou partielle, mais ils doivent être significatifs de la maîtrise du geste.

B. Évaluation au cours de la période de formation en milieu professionnel (sur 40 points)

La situation d'évaluation organisée au cours de la période de formation en milieu professionnel comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document. L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un membre de l'équipe pédagogique en présence du candidat le cas échéant.

Ils proposent conjointement une note au jury.

Dans le cas où le candidat issu d'un établissement public ou privé sous contrat n'a pas pu effectuer la période de formation en entreprise pour une raison de force majeure dûment constatée, une situation de substitution correspondante est mise en place dans l'établissement sur accord du recteur. L'évaluation se déroule sous la forme d'un contrôle en cours de formation à la fin du deuxième trimestre de la dernière année de formation. Un professionnel au moins est obligatoirement associé à la mise en œuvre de l'évaluation.

EG1 / UG1 – français et histoire-géographie

Coefficient 3 – CCF ou épreuve écrite et orale – durée : 2 heures 15 minutes.

Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement du français et de l'histoire-géographie pour les certificats d'aptitude professionnelle.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

Objectifs

L'épreuve de français et histoire-géographie permet d'apprécier :

- les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique ;
- les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées ;
- les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

Modes d'évaluation

A. Contrôle en cours de formation (CCF)

L'épreuve de français et d'histoire-géographie est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire-géographie.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale. Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation évaluent des compétences complémentaires, à parts égales.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisagé de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

1) Première situation d'évaluation

Première partie (français)

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc.).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc. ; cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

Deuxième partie (histoire-géographie)

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

2) Deuxième situation d'évaluation

Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est d'environ une heure trente minutes.

Deuxième partie (histoire-géographie)

Se référer à la deuxième partie de la situation n° 1. Seule la dominante change (histoire ou géographie).

B. Épreuve ponctuelle (2 heures + 15 minutes)

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire-géographie), qui évaluent des compétences complémentaires, sont évaluées à part égale, sur 10 points.

Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours :

- soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes) ;
- soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

Deuxième partie (histoire-géographie)

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, l'un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux du programme.

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examineur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement, pendant cinq minutes, le dossier retenu ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

En l'absence de dossier, le candidat peut néanmoins passer l'épreuve.

EG2 / UG 2 – mathématiques – sciences

Coefficient 2 – CCF ou épreuve écrite – durée 2 heures.

Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement des mathématiques et des sciences pour les certificats d'aptitude professionnelle.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

L'épreuve de mathématiques – sciences englobe l'ensemble des objectifs, domaines de connaissances et compétences mentionnés dans le programme de formation de mathématiques, physique-chimie des certificats d'aptitude professionnelle.

Objectifs

L'évaluation en mathématiques – sciences a pour objectifs :

- d'apprécier les savoirs et compétences des candidats ;
- d'apprécier leur aptitude à les mobiliser dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;
- de vérifier leur aptitude à résoudre correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à vérifier leur cohérence ;
- d'apprécier leur aptitude à rendre compte par écrit ou oralement.

Modes d'évaluation

Évaluation par contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation qui se déroulent dans la deuxième moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

Première situation d'évaluation (notée sur 10 points)

Elle consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint de trois candidats au plus) et la présentation orale (individuelle), si possible devant le groupe classe, d'un compte rendu d'activités comportant la mise en œuvre de compétences en mathématiques, physique ou chimie, en liaison directe avec la spécialité. Ce compte rendu d'activités, qui doit garder un caractère modeste (3 ou 4 pages maximum), prend appui sur le travail effectué au cours de la formation professionnelle (en milieu professionnel ou en établissement) ou sur l'expérience professionnelle ; il fait éventuellement appel à des situations de la vie courante.

Lorsque le thème retenu ne figure pas dans une unité pouvant faire l'objet d'une évaluation, tout en restant dans le cadre de la formation, toutes les indications utiles doivent être fournies au candidat avant la rédaction du compte rendu d'activités.

Au cours de l'entretien, dont la durée maximale est de 10 minutes, le candidat est amené à répondre à des questions en liaison directe avec les connaissances et compétences mises en œuvre dans les activités relatives.

La proposition de note individuelle attribuée prend principalement en compte la qualité de la prestation orale (aptitude à communiquer, validité de l'argumentation, pertinence du sujet).

Deuxième situation d'évaluation (notée sur 20)

Elle comporte deux parties d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique et la chimie.

Première partie

Une évaluation écrite en mathématiques, notée sur 10, d'une durée d'une heure environ, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences.

Chaque séquence d'évaluation comporte un ou plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le référentiel.

Certaines compétences peuvent être évaluées plusieurs fois par fractionnement de la situation de l'évaluation dans le temps. Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Deuxième partie

Une évaluation d'une durée d'une heure environ en physique-chimie, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences, ayant pour support une ou plusieurs activités expérimentales (travaux pratiques). Elle est notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Ces séquences d'évaluation sont conçues comme des sondages probants sur des compétences terminales. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale (travaux pratiques) permettant d'apprécier les connaissances et savoir-faire expérimentaux des candidats.

Au cours de l'activité expérimentale, le candidat est évalué à partir d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les savoir-faire expérimentaux du candidat observés durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation.

Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité établies ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et de leur interprétation. L'examineur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et savoir-faire expérimentaux du candidat lors de ses manipulations.

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique-chimie.

Mathématiques (durée 1 heure – notée sur 10 points)

Le sujet se compose de plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le programme.

Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Physique-chimie (durée 1 heure – notée sur 10 points)

Le sujet doit porter sur des champs différents de la physique et de la chimie. Il se compose de deux parties.

Première partie

Un ou deux exercices restituent, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma, une expérience ou un protocole opératoire. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple :

- à montrer ses connaissances ;
- à relever des observations pertinentes ;
- à organiser les observations fournies, à en déduire une interprétation et, plus généralement, à exploiter les résultats.

Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles.

Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre.

Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Instructions complémentaires pour l'ensemble des évaluations écrites (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet.

La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.

L'utilisation des calculatrices électroniques pendant l'épreuve est définie par la réglementation en vigueur.

Les trois alinéas suivants doivent être rappelés en tête des sujets :

- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies.
- L'usage des calculatrices électroniques est autorisé sauf mention contraire figurant sur le sujet.
- L'usage du formulaire officiel de mathématiques est autorisé.

EG3 / UG3 – éducation physique et sportive

Coefficient 1.

Arrêté du 25 septembre 2002 fixant le programme d'enseignement de l'éducation physique et sportive pour les certificats d'aptitude professionnelle, les brevets d'études professionnelles et les baccalauréats professionnels.

L'épreuve se déroule dans les conditions définies par l'arrêté du 11 juillet 2005 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal prévus pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (JO du 21 juillet 2005, BO n° 42 du 17 novembre 2005).

EG4 / UG4 – langue vivante

CCF ou épreuve orale – 20 minutes – coefficient 1.

Arrêté du 8 juillet 2003 fixant le programme d'enseignement des langues vivantes étrangères pour les CAP.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du CAP et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

Modes d'évaluation

I. Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est constitué de deux situations d'évaluation, d'une durée maximum de 20 minutes chacune, notées chacune sur 20 et choisies par l'enseignant évaluateur parmi les trois possibilités suivantes :

- Compréhension de l'écrit / Expression écrite
- Compréhension de l'oral
- Compréhension de l'écrit / Expression orale.

Une proposition de note est établie, qui résulte de la moyenne des deux notes obtenues.

La note définitive est délivrée par le jury.

A. Compréhension de l'écrit / expression écrite

À partir d'un support en langue étrangère n'excédant pas dix lignes, le candidat devra faire la preuve de sa capacité à comprendre les informations essentielles d'un message écrit, par le biais de réponses en langue étrangère à des questions en langue étrangère portant sur le support.

B. Compréhension de l'oral

À partir d'un support audio-oral ou audio-visuel n'excédant pas quarante-cinq secondes, entendu et/ou visionné trois fois, l'aptitude à comprendre le message sera évaluée par le biais de :

- soit un QCM en français ;
- soit des réponses en français à des questions en français ;
- soit un compte rendu en français des informations essentielles du support.

C. Compréhension de l'écrit / expression orale

À partir d'un support en langue étrangère n'excédant pas dix lignes, le candidat devra faire la preuve de sa capacité à comprendre les informations essentielles d'un message écrit, par le biais d'un compte rendu oral en langue étrangère ou de réponses orales en langue étrangère à des questions écrites en langue étrangère portant sur le support.

II. Épreuve ponctuelle

Épreuve orale – durée 20 minutes – préparation 20 minutes.

L'épreuve comporte un entretien se rapportant :

- soit à un document étudié au cours de la formation (texte ou image) ;
- soit à un document lié à l'activité et/ou à l'expérience du candidat.

Épreuve facultative – arts appliqués et cultures artistiques

Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement des arts appliqués et cultures artistiques pour les certificats d'aptitude professionnelle.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne.

Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation repose sur la constitution et la présentation par le candidat d'un dossier permettant aux évaluateurs d'apprécier son parcours et ses résultats.

L'évaluation s'effectue lors de la dernière année de formation, au cours de deux situations successives et complémentaires qui sont de poids égal.

Dans les deux situations, l'évaluation est assurée par l'enseignant d'arts appliqués ayant assuré la formation dans la discipline et dans la mesure du possible, par le partenaire ayant participé à la formation dans l'ensemble optionnel.

Une proposition de note est établie, sur 20 points, qui résulte de l'addition de la note obtenue lors de la première situation d'évaluation et de la note obtenue lors de la deuxième situation d'évaluation.

La note définitive est délivrée par le jury.

Première situation d'évaluation (à mi-parcours – notée sur 10 points)

Le candidat constitue un dossier de synthèse sur un thème qu'il a choisi.

Ce dossier, réalisé dans le cadre de l'enseignement et dans le temps scolaire comprend :

- d'une part, une étude concernant l'ensemble commun obligatoire du programme et portant sur l'un des trois domaines du design : de « produit », de « communication », d'« espace et d'environnement » ;
- d'autre part, une étude concernant l'ensemble optionnel et portant sur l'une des quatre options.

Les deux parties du dossier peuvent être mises en relation.

Limité à 10 feuillets au format A4, le dossier est composé :

- d'une recherche documentaire (textes, photographies, références, etc.) ;
- de productions issues des observations personnelles du candidat (croquis, photographies, images numériques, etc.) et de textes brefs.

L'évaluation prend en compte :

- la collecte, le choix, le classement et la hiérarchisation de l'information qui doivent être méthodiques ;
- l'exploration de la documentation qui doit être sélective et analytique.

Deuxième situation d'évaluation (en fin de formation – notée sur 10 points)

En s'appuyant sur le dossier de synthèse réalisé précédemment, le candidat poursuit l'étude dans les mêmes conditions par des recherches personnelles (esquisses, documents visuels rendant compte d'un projet de réalisation) traitant d'une question limitée, définie en accord avec le professeur d'arts appliqués, et éventuellement, avec le partenaire de l'ensemble optionnel.

Cette partie est limitée à 5 feuillets au format A3 maximum.

Le dossier ainsi complété est présenté oralement par le candidat aux évaluateurs au cours d'un entretien d'une durée maximale de 10 minutes.

L'évaluation s'appuie sur les critères fournis par les référentiels. Elle vérifie notamment :

- que l'expérimentation est ouverte et que diverses pistes sont explorées ;
- que la proposition est formellement satisfaisante et qu'elle correspond à un cahier des charges limité ;
- que les choix sont justifiés ;
- que la présentation est claire, exprimée dans un langage correct et précis, utilisant le vocabulaire technique approprié.

Évaluation par épreuve ponctuelle (durée 1 heure 30)

Le sujet est composé d'un ensemble de documents visuels, assorti de consignes précises.

Dans une première phase, le candidat produit une analyse écrite et graphique de la documentation fournie.

En s'appuyant sur cette analyse, le candidat produit ensuite une réalisation bidimensionnelle simple, située dans le champ des arts appliqués mis en relation avec l'un des quatre domaines de l'ensemble optionnel, au choix du candidat.

L'évaluation s'appuie sur les critères fournis par les référentiels. Elle vérifie notamment :

- que l'exploration de la documentation est sélective, analytique et graphiquement expressive ;
- que l'expérimentation est ouverte et que diverses pistes sont explorées ;
- que la proposition est formellement satisfaisante et qu'elle correspond au cahier des charges.

ANNEXE V

Tableaux de correspondance d'épreuves

Tableaux de correspondance d'épreuves

CAP Art du bijou et du joyau (Arrêté du 26 juillet 2000)	CAP Art du bijou et du joyau (Arrêté du 27 octobre 2004)	CAP Arts et techniques de la bijouterie-joaillerie option Bijouterie -joaillerie (Défini par le présent arrêté)
Dernière session 2005	Dernière session 2009	Première session 2010
Domaine professionnel ⁽¹⁾	Unités professionnelles	
EP1 – arts appliqués ⁽²⁾	UP1 – communication graphique appliquée et histoire de l'art ⁽²⁾	UP1 – analyse d'une situation professionnelle
EP2 – représentation graphique technologie ⁽²⁾	UP2 – technologie et représentation graphique ⁽²⁾	
EP3 – réalisations techniques	UP3 – réalisations techniques	UP2 – réalisations techniques option bijouterie-joaillerie
Unités générales		
UG1 – français et histoire-géographie	UG1 – français et histoire-géographie	UG1 – français et histoire-géographie
UG 2 – mathématiques – sciences	UG 2 – mathématiques – sciences	UG2 – mathématiques – sciences
UG3 – éducation physique et sportive	UG3 – éducation physique et sportive	UG3 – éducation physique et sportive
EG 4 – langue vivante	UG4 – langue vivante	UG4 – langue vivante

À la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

(1) La note supérieure ou égale à 10/20 obtenue au domaine professionnel du diplôme régi par l'arrêté du 26 juillet 2000 peut être reportée sur l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par les dispositions du présent arrêté.

(2) Les notes obtenues aux épreuves EP1 et EP2 du diplôme régi par l'arrêté du 26 juillet 2000, chacune affectée de son coefficient, donnent lieu au calcul d'une note moyenne qui peut être reportée sur l'épreuve UP1 du diplôme régi par le présent arrêté. De même, les notes obtenues aux épreuves UP1 et UP2 du diplôme régi par l'arrêté du 27 octobre 2004, chacune affectée de son coefficient, donnent lieu au calcul d'une note moyenne qui peut être reportée sur l'épreuve UP1 du diplôme régi par le présent arrêté.

CAP Sertisseur en bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (Arrêté du 15 juin 1976)	CAP Sertissage en haute joaillerie (Arrêté du 9 février 2005)	CAP Arts et techniques de la bijouterie-joaillerie option Bijouterie-sertissage (Défini par le présent arrêté)
Dernière session 2005	Dernière session 2009	Première session 2010
Domaine professionnel ⁽¹⁾	Unités professionnelles	
1.1. Préparation des outils	UP1 – analyse d'une situation professionnelle	UP1 – analyse d'une situation professionnelle
1.2. Exécution de sertis	UP2 – réalisation d'un sertissage en haute joaillerie	UP2 – réalisations techniques, option Bijouterie sertissage
Unités générales		
UG1 – français et histoire-géographie	UG1 – français et histoire-géographie	UG1 – français et histoire-géographie
UG2 – mathématiques – sciences	UG 2 – mathématiques – sciences	UG2 – mathématiques – sciences
UG3 – éducation physique et sportive	UG3 – éducation physique et sportive	UG3 – éducation physique et sportive
	UG4 – langue vivante	UG4 – langue vivante

À la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

(1) La note supérieure ou égale à 10/20 obtenue aux épreuves pratiques du diplôme régi par l'arrêté du 15 juin 1976 peut être reportée sur l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par les dispositions du présent arrêté.

CAP Bijoutier option polissage (Arrêté du 12 octobre 1972 modifié) Dernière session 2009	CAP Arts et techniques de la bijouterie-joaillerie option polissage-finition (Défini par le présent arrêté) Première session 2010
Technologie + dessin ⁽¹⁾	UP1 – analyse d’une situation professionnelle
Épreuve pratique ⁽²⁾ – exécution d’une pièce à partir d’un dessin industriel – modelage – option polissage	UP2 – réalisations techniques option polissage-finition
Unités générales	
UG1 – français et histoire-géographie	UG1 – français et histoire-géographie
UG2 – mathématiques et sciences	UG2 – mathématiques – sciences
UG3 – éducation physique et sportive	UG3 – éducation physique et sportive

À la demande du candidat et pendant leur durée de validité :

(1) Les notes obtenues aux épreuves de dessin et de technologie du diplôme régi par l’arrêté du 12 octobre 1972 modifié, chacune affectée de son coefficient, donnent lieu au calcul d’une note moyenne qui peut être reportée sur l’épreuve UP1 du diplôme régi par le présent arrêté.

(2) La note moyenne égale ou supérieure à 10/20 obtenue au groupe des épreuves pratiques du diplôme régi par l’arrêté du 12 octobre 1972 modifié peut être reportée sur l’unité UP2 définie par le présent arrêté.